

# BULLETIN MUNICIPAL



CHAMPAGNÉ  
SAINT HILAIRE  
2002

# SOMMAIRE



<b>Le Mot du Maire</b> ... .. .	1		
➤ Services publics ... .. .	2	➤ Le Comité des fêtes ... .. .	22
➤ Première urgence ... .. .	2	➤ Les Anciens combattants ... .. .	24
➤ Horaires de la mairie ... .. .	2	➤ Equi Saint Hilaire ... .. .	24
		➤ Gymnastique volontaire ... .. .	25
<b>Vie municipale</b>		➤ Le tennis Club ... .. .	25
➤ Tarifs location des salles ... .. .	3	➤ Association « André Léo » ... .. .	26
➤ Votre Conseil Municipal ... .. .	4	➤ Le Club des Aînés ... .. .	26
➤ Situation géographique des élus ... .. .	5	➤ A.P.E. ... .. .	27
➤ Les travaux du conseil ... .. .	6	➤ Donneurs de sang ... .. .	27
➤ L'€uro ... .. .	7	➤ La Communauté Locale Catholique ... .. .	28
➤ Le budget 2001 ... .. .	8	➤ Boule de Neige ... .. .	29
➤ Les commissions communales ... .. .	10	➤ A.D.M.R. ... .. .	29
➤ Les délégués des syndicats ... .. .	10	<b>Vie pratique</b> ... .. .	30
➤ L'église ... .. .	11	<b>Embellissement</b> ... .. .	31
➤ Projet du lotissement « Charenton » ... .. .	12	<b>Le nouveau logo</b> ... .. .	32
➤ Base de loisirs ... .. .	12	<b>S.O.S. Mucoviscidose</b> ... .. .	32
➤ La voirie ... .. .	14	<b>Histoire de Champagné</b>	
➤ L'école ... .. .	14	Le Haras des ROTHSCHILD ... .. .	33
➤ Le Gîte d'étape ... .. .	15	<b>Jeux</b> ... .. .	37
➤ La randonnée pédestre ... .. .	16	<b>Artisans et commerçants</b> ... .. .	38
➤ Le repas des aînés ... .. .	17	<b>Droit de réponse</b> ... .. .	39
➤ La Commémoration du 13 août 2001 ... .. .	17		
➤ Etat civil ... .. .	18		
➤ Le recensement agricole 2000 ... .. .	19		
<b>Vie associative</b>			
➤ Le merveilleux marché de Noël ... .. .	20		
➤ Le Club de football ... .. .	21		

## Le calendrier des manifestations 2002



*Chers concitoyens,*

*En ce début d'année 2002, je vous présente mes vœux les plus sincères, pour vous et vos proches. Vœux de bonheur, de santé et de réussite, sans oublier ceux qui sont dans la peine.*

*Depuis le dernier bulletin quelques changements sont intervenus au sein du Conseil Municipal. Je profite de cet espace pour vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu me renouveler.*

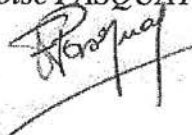
*A ceux qui ont quitté le Conseil Municipal, je souhaite une retraite bien méritée et je tiens à les remercier du soutien qu'ils m'ont toujours témoigné à la nouvelle équipe municipale.*

*J'adresse mon désir d'unir nos efforts pendant cette période de six ans qui nous est accordée, pour réussir à concrétiser tous les projets que la commune de Champagné peut envisager.*

*Je tiens aussi à remercier très sincèrement mes adjoints et toute l'équipe municipale ainsi que le personnel communal pour le travail qu'ils réalisent.*



*Au cours de cette nouvelle année, j'espère avoir souvent le plaisir de vous rencontrer. La commune restera vivante et dynamique avec la participation de tous.*

*Françoise PASQUAY*



## Services Publics

**MAIRIE**

 05.49.37.30.91  
 05.49.37.20.49



Salle des fêtes  
Base de loisirs

05.49.37.34.06  
05.49.37.32.74

**ECOLE**



05.49.37.32.61

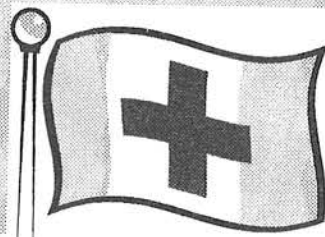
**CANTINE**



05.49.52.86.33

**LA POSTE**

05.49.37.30.92



## Première Urgence

**POMPIERS** ----- 18  
**GENDARMERIE DE GENCAÏ**----- 17 OU 05.49.59.31.16  
**Drs COUTURIER de Champagné St Hilaire**----- 05.49.37.33.33  
**SAMU** ----- 15  
**CENTRE ANTI-POISON DE BORDEAUX**----- 05.49.96.40.80  
**AMBULANCE et TAXI Melle ROCHAULT**----- 05.49.37.30.49  
**INFIRMIERES Mme MARANDET**----- 05.49.88.25.70  
 7 Rte d'Anché  
**Mme CHAIGNON** } ----- 05.49.37.98.75  
**Melle MATHIEU** }  
 5 Rte de Couhé



## Horaires d'ouverture de la Poste

Du lundi au Samedi de 9 h à 12 h  
 Du lundi au Vendredi de 15 h à 17 h  
 Relevé du courrier à 16 h 40



## Horaires d'ouverture de la Mairie

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h15-12h00	Ouvert	Ouvert	Ouvert jusqu'à 12h15	Ouvert	Ouvert
13h30-17h30	Fermé	Ouvert	Fermé	Fermé	Ouvert





## Tarifs de la Grande Salle des Fêtes

Année 2002



Manifestations	Habitants commune	Habitants hors commune	Associations communales	Associations hors commune	Supplément vaisselle
Bal – Dîner Dansant Réveillon – Banquet Repas de famille Buffet campagnard	Sans chauffage <b>107 €</b> Avec chauffage <b>138 €</b>	Sans chauffage <b>138 €</b> Avec chauffage <b>168 €</b>	<b>61 €</b>	<b>122 €</b>	<b>16 €</b>
<b>MARIAGE</b> Du vendredi 13h30 au lundi matin	Sans chauffage <b>183 €</b> Avec chauffage <b>214 €</b>	Sans chauffage <b>214 €</b> Avec chauffage <b>244 €</b>			<b>16 €</b>
Vin d'honneur	<b>31 €</b>	<b>54 €</b>		<b>54 €</b>	
Réunion	<b>46 €</b>			<b>46 €</b>	
Concours de Belote Loto – Théâtre			<b>31 €</b>	<b>46 €</b>	
Arbre de Noël			<b>Gratuit</b>	<b>46 €</b>	



## Tarifs de la Petite Salle des Fêtes

Année 2002



Les tarifs pourront être modifiés par la municipalité, après la rénovation de la petite salle courant l'année 2002.

Manifestations	Habitants commune	Habitants hors commune	Associations locales
Réunion			<b>Gratuit</b>
Vin d'honneur Repas jeunes	<b>31 €</b>	<b>54 €</b>	
Repas de famille	<b>54 €</b>	<b>77 €</b>	



# Votre Conseil Municipal



Le 24 mars 2001



## MAIRE

**Madame Françoise PASQUAY**  
*La Gautronnière*

### 1<sup>er</sup> Adjoint

**PIN Olivier**  
*Moulin de Chaume*

### 2<sup>ème</sup> Adjoint

**Claude FILLON**  
*Les Moisières*

### 3<sup>ème</sup> Adjoint

**Jacques DION**  
*Grand Champ*

**Monsieur Yves DUGUE**  
*La Fontenille*

**Madame Nicole BONNIN**  
*Tampenoux*

**Monsieur Michel MINGOT**  
*Le Bugé*

**Monsieur Joël DESCHAMPS**  
*Le Bouchaud*

**Mademoiselle Sonia PIERRON**  
*Le Néda*

**Monsieur Claudy DESOUCHE**  
*La Baudonnière*

**Mademoiselle Anne-Gabrielle VUZÉ**  
*Limes*

**Madame Irène BOUSSARIE**  
*4, rue de la Garenne*

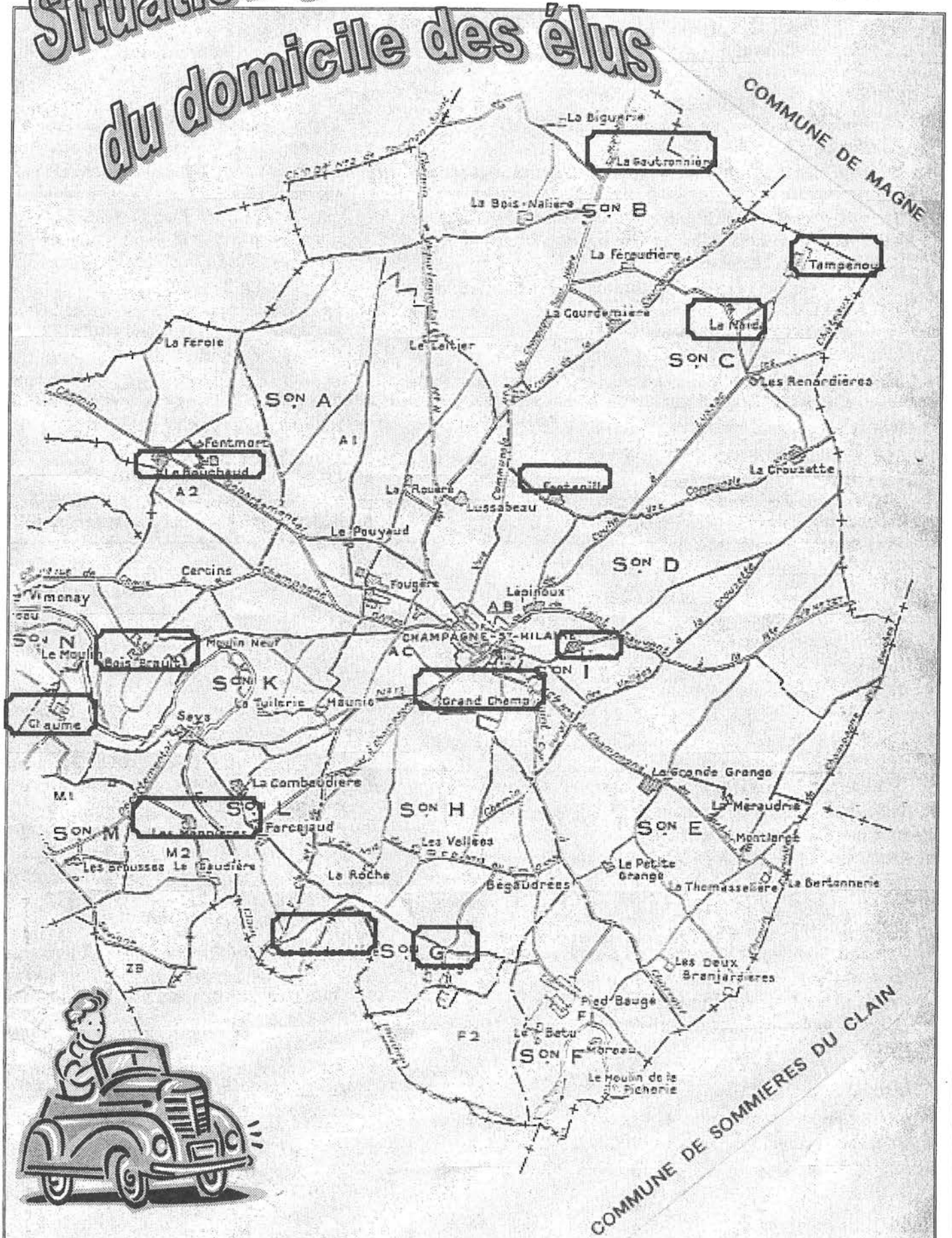
**Monsieur Joël SOULEZELLE**  
*Le Petit Bois Brault*

**Monsieur Laurent SAULNIER**  
*10, route de Sommières*

**Madame Yvette BOISNARD**  
*22, route de Couhé*



# Situation géographique du domicile des élus





# Travaux du Conseil Municipal

## Le 26 janvier 2001 :

- ◆ Demande de modification de deux pavillons OPAC type 3 en un pavillon type 4, cité des Tilleuls.
- ◆ Projet d'aménagement de la cour d'école et demande de subvention DGE.
- ◆ Travaux d'entretien au logement de la Poste ( changement du bac à douche et du chauffe eau électrique) peintures et papiers peints dans deux chambres.
- ◆ Augmentation de l'horaire hebdomadaire de travail de Mme PAUMARD de 18 à 20 heures.
- ◆ Projet d'aménagement du bureau de la mairie.

## Le 22 février 2001 :

- ◆ Choix du nom du futur lotissement devant les écoles «Lotissement CHARENTON»
- ◆ Renouvellement du contrat de Mlle Brigitte ROCHAIS pour un an et transformation en Contrat Emploi Consolidé.
- ◆ Tarif assainissement 2001
- ◆ Approbation des comptes administratifs 2000 et vote des budgets primitifs 2001.
- ◆ Vote du taux des impôts.
- ◆ Devis pour réparation de la passerelle de la Cueille.

## Le 23 mars 2001 :

- ◆ Election du Maire
- ◆ Détermination du nombre d'adjoints
- ◆ Election des adjoints
- ◆ Délégations de compétences du Conseil Municipal au Maire .

## Le 30 mars 2001 :

- ◆ Désignation des délégués aux différents syndicats et formation des commissions communales
- ◆ Attributions des adjoints
- ◆ Indemnités de fonction du Maire et des adjoints
- ◆ Indemnité de conseil au Trésorier
- ◆ Demande de subvention du Souvenir Français pour l'achat d'un drapeau
- ◆ Transformation du poste d'agent d'entretien de Mr DIDIER en poste d'agent d'entretien qualifié
- ◆ Remise aux normes électriques de l'atelier communal 25, route d'Anché.

## Le 13 avril 2001 :

- ◆ Achat de panneaux signalétiques pour les commerces du centre bourg
- ◆ Choix de l'emplacement du panneau d'informations fourni par la Communauté de Communes
- ◆ Projet de remise aux normes de l'assainissement collectif de la Grande Grange.

## Le 4 mai 2001 :

- ◆ Vote des subventions
- ◆ Choix de l'architecte pour les travaux d'aménagement de la petite salle des fêtes
- ◆ Devis de travaux pour l'étanchéité de la lagune à boues de la station d'épuration, pour la reprise de l'armoire électrique du poste de relèvement route de Couhé et pour la remise en état d'une des pompes.

## Le 17 mai 2001 :

- ◆ Décision de location saisonnière de la base de loisirs à Mr & Mme GROUSSIN - Convention d'occupation.

## Le 1<sup>er</sup> juin 2001 :

- ◆ Conversion des prêts à l'euro et tarifs communaux en euros ( salles, gîte...)
- ◆ Recensement du petit patrimoine
- ◆ Personnel - recrutement d'un agent contractuel pour l'été à la base de loisirs
- ◆ Renouvellement du contrat emploi consolidé de Mme SAULNIER pour un an
- ◆ Perspective des 35 heures
- ◆ Contrat d'entretien du monte charge de la cantine.

## Le 22 juin 2001 :

- ◆ Achat d'une cureuse de fossés
- ◆ Achat d'une mono brosse pour la cantine
- ◆ Achat d'un véhicule utilitaire 305 Break
- ◆ Organisation de la randonnée
- ◆ Compte rendu de la commission des jeunes
- ◆ Ramassage scolaire pour les enfants domiciliés à Anché
- ◆ Achat d'une horloge à poser sur la façade de la mairie.

## Le 20 juillet 2001 :

- ◆ Tarif des repas de cantine
- ◆ Achat d'une remorque
- ◆ Vérification des buts de foot.

## Le 24 août 2001 :

- ◆ Bilan de la garderie et horaire de fonctionnement à la rentrée
- ◆ Vote d'une subvention au club de foot
- ◆ Demande d'aménagement pour la sortie de la route de la Rouère, et la traversée de la D13 en direction de Romagne



Suite réunion du mois d'août

- ◆ Demande de modification du sens interdit rue des Ormeaux
- ◆ Projet de formation d'un syndicat pour l'acquisition de matériel de voirie.

**Le 14 septembre 2001 :**

- ◆ Présentation du projet de syndicat intercommunal de voirie.

**Le 21 septembre 2001 :**

- ◆ Modification des statuts du SIVEER
- ◆ Mise en place des 35 heures
- ◆ Devis pour le changement de la sono à l'église.

**Le 19 octobre 2001 :**

- ◆ Réunion « base de loisirs »

**Le 9 novembre 2001 :**

- ◆ SIVEER – Transfert de compétences d'assainissement non collectif
- ◆ Choix du cabinet de géomètre pour la réalisation des plans du lotissement
- ◆ Vote du budget lotissement « Charenton »
- ◆ Acceptation différents devis travaux école et gîte
- ◆ Retrait de la commune de Marnay du Syndicat d'Incendie et de Secours du Secteur de Gençay
- ◆ Vote de subvention - Tennis Club
- ◆ Adhésion à la Mutuelle Petite Enfance de Gençay pour le prêt de jouets à la garderie.



## Un Euro est égal à...

Après de nombreux mois d'attente, il est enfin arrivé dans nos porte-monnaie et dans nos poches.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'Euro est devenu la monnaie nationale de 12 pays : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Irlande, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal. Ces 12 pays constituent l'Euro-land.

Un peu d'histoire... c'est le 31/12/1998 que le taux de conversion a été fixé : le fameux 6.55957.

Que s'est-il passé depuis ? Cette période transitoire de 3 ans a été nécessaire pour de nombreuses modifications :

- le passage de la Bourse de Paris à l'Euro (dès le 1<sup>er</sup> janvier 2000);
- la mise en place de la double comptabilité pour de nombreuses entreprises ;
- le passage progressif des comptes bancaires et postaux;
- et surtout, la fabrication des 74,5 milliards de pièces et des 12 milliards de billets.



Que va-t-il se passer dans les semaines à venir ?

1 - jusqu'au 17 février 2002, c'est la période de double circulation : vous avez jusqu'à cette date pour échanger les francs que vous avez encore chez vous.

2 - du 18 février au 30 juin 2002, les banques continueront l'échange pour leurs clients.

3 - à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2002, seule la Banque de France fera l'échange : pendant 3 ans pour les pièces, et 10 ans pour les billets.

L'Euro-Pratique :

- l'Euro c'est 8 pièces - avec une face identique pour tout l'Euro-land et une face propre à chacun des 12 pays : 1 - 2 - 5 - 10 - 20 et 50 centimes, 1 et 2 Euros.

- l'Euro c'est aussi 7 billets - tous identiques : 5 €, 10 €, 20 €, 50 €, 100 €, 200 € et 500 €.

- Le plafond du livret A est passé de 100.000,00 F à 15.300 Euros.

- Les timbres en francs restent valables, et ont une durée de vie illimitée.

- Les chèques en francs peuvent être encaissés 1 an après la date d'émission - c'est à dire le 31/12/2002 au plus tard.

L. SAULNIER

... **Un Euro**

# Présentation budgétaire 2001

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	En francs	En Euros
Charges à caractère général	1 407 600.00 Frs	214 587.24 €
Charges de personnel et frais acc.	1 250 000.00 Frs	190 561.27 €
Autres charges de gestion courante	267 800.00 Frs	40 825.85 €
Atténuation de produits	150.00 Frs	22.87 €
Charges financières	177 000.00 Frs	26 983.48 €
Charges exceptionnelles	71 000.00 Frs	10 823.88 €
Dépenses imprévues	85 644.31 Frs	13 056.39 €
Virement à la section d'investissement	819 157.00 Frs	124 879.68 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 078 351.31 Frs</b>	<b>621 740.65 €</b>

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits des services	222 700.00 Frs	33 950.40 €
Impôts et taxes	896 295.00 Frs	136 639.29 €
Dotations, participations	1 514 580.00 Frs	230 896.23 €
Autres produits de gestion courante	131 200.00 Frs	20 001.31 €
Atténuation de charges	2 000.00 Frs	304.90 €
Produits financiers	2 100.00 Frs	320.14 €
Produits exceptionnels	71 000.00 Frs	10 823.88 €
Travaux en régie	1 000.00 Frs	152.45 €
Résultat reporté	1 237 476.31 Frs	188 652.05 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 078 351.31 Frs</b>	<b>621 740.65 €</b>



### Taux d'imposition des quatre taxes directes locales, les bases sont fixés par les services fiscaux

Taxes	Base d'imposition		Taux	Contributions	
Taxe d'habitation	2 260 000 Frs	344 535 €	8.88 %	200 688 Frs	30 595 €
Taxe foncière bâti	2 127 000 Frs	324 259 €	7.21 %	153 357 Frs	23 379 €
Taxe foncière non bâti	968 000 Frs	147 571 €	20.86 %	201 925 Frs	30 783 €
Taxe professionnelle	3 050 000 Frs	464 970 €	10.11 %	308 355 Frs	47 008 €
<b>Total</b>				<b>864 325 Frs ou 131 765 €</b>	





## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	En Francs	En Euros
Cantine scolaire	15 063.23 Frs	2 296.38 €
Remboursement d'emprunt	403 000.00 Frs	61 436.95 €
Enfouissement lignes électriques	110 000.00 Frs	16 769.39 €
Enfouissement lignes téléphoniques	122 200.00 Frs	18 629.27 €
Eclairage public	210 000.00 Frs	32 014.29 €
Toiture de l'église	565 274.11 Frs	86 175.49 €
Voirie DGE	288 000.00 Frs	43 905.32 €
Matériel de voirie	80 000.00 Frs	12 195.92 €
Cour d'école	110 000.00 Frs	16 769.39 €
Passerelle de la Cueille	40 000.00 Frs	6 097.96 €
Salle de réunion	150 000.00 Frs	22 867.35 €
Bureau mairie	100 000.00 Frs	15 244.90 €
Terrain et parking	50 000.00 Frs	7 622.45 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 243 537.34 Frs</b>	<b>342 025.06 €</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

	En Francs	En Euros
Fonds de compensation T.V.A.	84 800.00 Frs	12 927.68 €
Subventions	402 843.00 Frs	61 413.02 €
Emprunts	305 000.00 Frs	46 496.95 €
Cessions d'immobilisation	70 000.00 Frs	10 671.43 €
Dotations, fonds divers et réserves	84 800.00 Frs	12 927.68 €
Virement de la section de fonctionnement	819 157.00 Frs	124 879.68 €
Affectation excédents de fonctionnement capitalisés	476 937.34 Frs	72 708.62 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 243 537.34 Frs</b>	<b>342 025.06 €</b>

**Tarifs assainissement**

Prime fixe : 220 F par foyer ou 33.54 €  
 Prime au m<sup>3</sup> d'eau épuré : 2,70 F ou 0,41 €



## Commissions communales

<b>VOIRIE</b> F. PASQUAY		<b>ANIMATION LOCALE</b> F. PASQUAY		<b>C.C.A.S.</b> F. PASQUAY	
J. DION O. PIN S. PIERRON Y. DUGUE	J. SOULEZELLE J. DESCHAMPS C. DESOUCHE M. MINGOT	C. FILLON AG. VUZE M. FILLON	M. MINGOT Y. DUGUE	I BOUSSARIE N. BONNIN	Y. DUGUE C. FILLON
<b>BATIMENTS</b> F. PASQUAY		<b>JEUNESSE SPORTS</b> F. PASQUAY		<b>CAISSE DES ECOLES &amp; CANTINE</b> F. PASQUAY	
O. PIN Y. BOISNARD Y. DUGUE	C. FILLON M. MINGOT C. DESOUCHE	J. SOULEZELLE AG VUZE C. DESOUCHE	C. FILLON S. PIERRON M. FILLON M. DOUTEAU	N. BONNIN J. SOULEZELLE	J. DESCHAMPS L. SAULNIER
<b>FINANCES</b> F. PASQUAY		<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES</b>		<b>REPRESENTANTS CONSEIL D'ECOLE</b>	
O. PIN L. SAULNIER I BOUSSARIE S. PIERRON	C. FILLON Y. DUGUE J. DION	<i>Titulaires</i> F. PASQUAY O. PIN	<i>Suppléants</i> L. SAULNIER J. SOULEZELLE	F. PASQUAY O. PIN	
<b>PERSONNEL</b> F. PASQUAY		<b>BULLETIN MUNICIPAL</b> F. PASQUAY		<b>BASE DE LOISIRS PECHE ALEVINAGE</b> F. PASQUAY	
M. MINGOT C. FILLON J. SOULEZELLE	Y. DUGUE O. PIN J. DION	L. SAULNIER C. FILLON M. FILLON	Y. BOISNARD O. PIN	M. MINGOT C. DESOUCHE M. FILLON	J. DESCHAMPS C. FILLON A. CAILLEAU
<b>APPEL OFFRES</b> F. PASQUAY		<b>CALAMITES AGRICOLES</b> F. PASQUAY		<b>AMENAGEMENT CENTRE BOURG</b> F. PASQUAY	
J. DESCHAMPS I BOUSSARIE L. SAULNIER	Y. DUGUE N. BONNIN Y. BOISNARD	Y. DUGUE M. MINGOT O. PIN		C. DESOUCHE O. PIN J. DION	Y. BOISNARD M. MINGOT C. FILLON

## Délégués des Syndicats

<b>SYNDICAT D'ELECTRICITE</b>		<b>SYNDICAT DE LA PERCEPTION</b>		<b>SYNDICAT D'INITIATIVE</b>	
<i>Titulaire</i> F. PASQUAY	<i>Suppléant</i> J. SOULEZELLE	<i>Titulaire</i> F. PASQUAY	<i>Suppléant</i> C. FILLON	<i>Titulaire</i> F. PASQUAY	<i>Suppléant</i> S. PIERRON
<b>SYNDICAT D'EAU DE ROMAGNE</b>		<b>SIVU PONT DE COMMENJARD</b>		<b>SYNDICAT CLAIN SUD</b>	
<i>Titulaires</i> F. PASQUAY J. DION J. DESCHAMPS	<i>Suppléants</i> Y. BOISNARD J. SOULEZELLE M. MINGOT	<i>Titulaires</i> F. PASQUAY M. MINGOT C. DESOUCHE	<i>Suppléants</i> L. SAULNIER C. FILLON AG VUZE	<i>Titulaires</i> O. PIN S. PIERRON	<i>Suppléants</i> C. FILLON F. PASQUAY
<b>SIVEER</b>		<b>SYNDICAT OPAH</b>		<b>S.I.S.I.S - CENTRE DE SECOURS</b>	
<i>Titulaire</i> J. DESCHAMPS	<i>Suppléant</i> F. PASQUAY	<i>Titulaire</i> F. PASQUAY	<i>Suppléant</i> C. FILLON	<i>Titulaire</i> F. PASQUAY	<i>Suppléant</i> C. FILLON
<b>SYNDICAT DE VOIRIE</b>		<b>VIENNE SERVICES</b>		<b>COMITE DE JUMELAGE</b>	
<i>Titulaire</i> F. PASQUAY	<i>Suppléant</i> C. FILLON	<i>Titulaire</i> I BOUSSARIE	<i>Suppléant</i> Y. DUGUE	<i>Titulaire</i> L. SAULNIER	<i>Suppléant</i> S. PIERRON
<b>SYNDICAT DU COLLEGE</b>		<b>SIMEER</b>		<b>BANQUE ALIMENTAIRE</b>	
<i>Titulaire</i> N. BONNIN	<i>Suppléant</i> L. SAULNIER	<i>Titulaire</i> Y. DUGUE	<i>Suppléant</i> C. FILLON	C. FILLON	

# L'église



Les travaux à l'église sont enfin terminés, ces travaux prévus depuis le printemps 2000 ont duré plus longtemps que prévu. Le marché négocié et surtout la fabrication des tuiles, 5 mois d'attente pour en disposer, nous ont obligé à fermer l'église durant 7 mois. Pendant cette période, c'est en l'église de Sommières et Magné qu'ont eu lieu les cérémonies principales. Merci à ces deux Municipalités de nous avoir accueilli. Seule la messe ordinaire était célébrée dans la chapelle Saint Joseph.

Les cloches quant à elles ont été arrêtées pendant toute cette période.

Tout d'abord les échelles du clocher ont été enlevées et remplacées par une échelle métallique protégée et des paliers sécurisé.

La toiture a été entièrement recouverte en tuiles neuves ainsi que le clocher et la sacristie en ardoises.

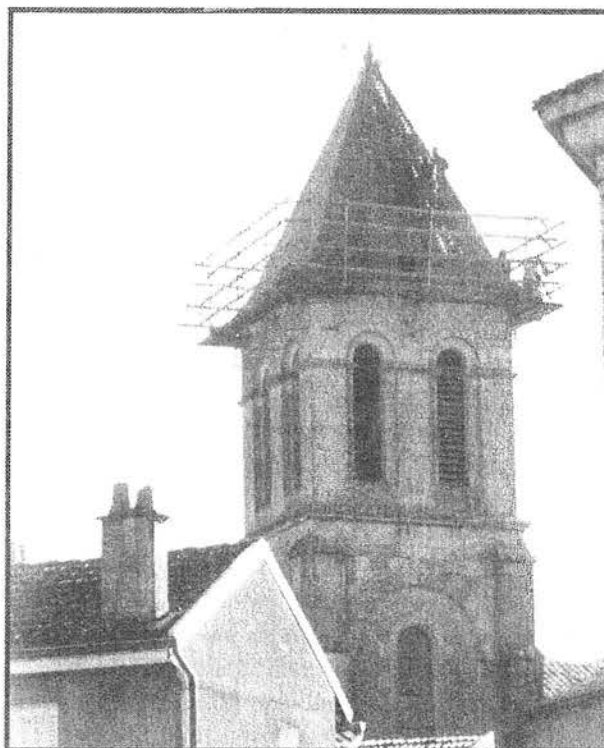
Les chapelles ont été repeintes et les trous sur la voûte de la nef rebouchés. L'électricité a été remise entièrement en conformité. De nouveaux luminaires remplacent les tubes de néon. Le système automatique des cloches a été changé et maintenant les heures et demi-heures sonnent.

La sono dont le son se dégradait a aussi été changée.

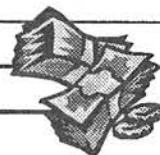
Notre église est donc hors d'eau, il reste encore à faire. Les travaux restants feront l'objet d'un autre programme. Une croix en pierre a été replacée sur le chevet de la nef et sur la sacristie.



Cette opération a été financée de la façon suivante :



Dépenses		Recettes	
Couverture-clocher	359 203,20 F	Remboursement assurance tempête	183 433,16 F
Electricité	98 760,90 F	Subvention du Conseil Général	100 000,00 F
Peintures	35 598,94 F	Majoration subvention du Conseil Général	50 000,00 F
Echelle	32 349,41 F	Subvention du Conseil Régional	10 000,00 F
Contrôle de sécurité	10 764,00 F	Remboursement dégâts de l'orage sur cloches	6 360,00 F
Parution dans la presse	6 154,60 F		
Cloches	12 713,48 F	Auto-financement	280 226,38 F
Sono	4 724,20 F		
Bâchage toiture	9 950,72 F		
Honoraires d'architecte	59 800,00 F		
<b>Total</b>	<b>630 019,54 F</b>	<b>Total</b>	<b>630 019,54 F</b>
	96 045,86 €		96 045,86 €



## Projet du lotissement "Charenton"

La Municipal vient d'acquérir un terrain de 5970 m<sup>2</sup>, pour refaire un lotissement. Ce terrain est situé en face de l'école à l'angle de la rue Etienne Saby et du chemin de Tringalet. Le plan du lotissement est actuellement à l'étude. Le projet n'est pas suffisamment avancé pour connaître le coût final. Ce lotissement est prévu pour des maisons individuelles.

Les terrains viabilisés seront proposés à la vente aux particuliers fin 2002.

Pour tous renseignements s'adresser à la mairie au  
05.49.37.30.91

## La Base de Loisirs "Les 3 Fontaines"



La Base de loisirs des 3 Fontaines est un lieu que tous les habitants de Champagné connaissent. Depuis 1985, date de son achat, les membres des différents conseils municipaux, les bénévoles et les employés communaux se sont relayés pour assurer des permanences, animer des manifestations, faire des travaux. Je tiens ici à remercier toutes ces personnes qui ont donné de leur temps pour que ce site vive.

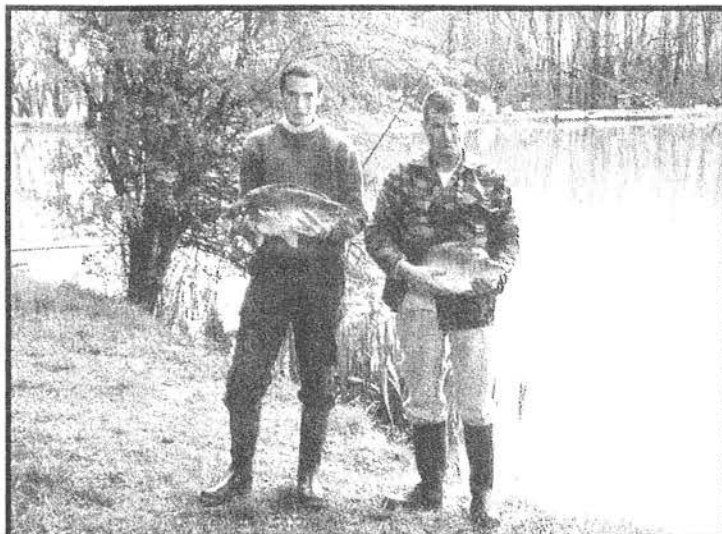
Mais les modes de vie changent et au fil des années et de leurs obligations, les bénévoles ont moins de temps disponible pour venir assurer le bon fonctionnement de la buvette et des activités nautiques.

Aussi après bien des hésitations, le conseil municipal a accepté la proposition de Monsieur et Madame GROUSSIN qui désiraient prendre la gestion de la buvette moyennant un loyer de 17 000 francs pour les mois de juillet et août. Une convention a été signée pour l'été 2001.

Mais l'automne revenu, les questions demeurent : - quel avenir pour la base de loisirs ? Le conseil municipal s'est réuni le 19 octobre dernier pour en parler. Un questionnaire avait été proposé à chaque conseiller et le résultat reflète bien la perplexité de chacun pour assurer la bonne marche des Trois Fontaines.

Ce site de 17 hectares engendre de grosses dépenses d'énergie, de temps pour entretenir correctement les lieux, d'argent pour renouveler et améliorer le confort des usagers.

L'accès gratuit favorise la venue des familles et des groupes. Cependant le comportement des visiteurs évolue, la vente des consommations diminue ce qui ne manque pas de se répercuter sur le résultat financier.



La plage est très fréquentée par beau temps. Si l'eau de la baignade est de bonne qualité chimique et bactériologique, elle présente néanmoins un taux de turbidité trop important dû à la présence de particules d'argiles en suspension. Autre souci : La baignade délimitée doit être sous la surveillance d'un Maître Nageur Sauveteur (M.N.S.) ou d'une personne titulaire du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif option Activité de la Natation (B.E.E.S.A.N.). Le poste est coûteux, environ 40 000 francs pour les deux mois d'été, et quasi impossible à pourvoir : le personnel à recruter préférant partir sur les plages de l'Atlantique.

Pour les pédalos cette activité est tellement soumise aux aléas climatiques que les résultats sont en conséquence, de même pour le mini-golf qui semble un loisir un peu démodé.

Pour la pêche les comptes s'équilibrent les achats de poissons sont compensés par la vente de cartes journalières et annuelles.

Malheureusement la aussi, l'ambiance n'est plus ce qu'elle était. Trop d'incidents viennent ternir les enduros et les pêches de nuit. Ce climat désagréable qui s'aggrave nous amène à envisager la gestion des deux étangs par la fédération départementale de la pêche de la Vienne.

Pour compléter ce tableau qui va paraître bien sombre il faut aussi parler des dégradations : Tags, luminaires et robinets arrachés ou cassés, poubelles renversées ou dérobées, cambriolages ou tentative de cambriolage. Depuis plusieurs étés nous connaissons ce genres de désagréments.

Jusqu'alors les assurances ont toujours couvert ces dégâts dus au vandalisme mais jusqu'à quand ? Malgré tout cela la base des Trois Fontaines est un lieu que nous aimons tous : Les familles, les groupes, les estivants continuent à apprécier les manifestations qui s'y déroulent (randonnée équestre et pédestre, feu d'artifice). Par les dimanches de très beau temps les pique-niqueur sont nombreux à profiter de l'ombre, même si là aussi on note un fléchissement dans la fréquentation.

Toutes ces constatations vont entraîner une nouvelle organisation de la gestion de la base de loisirs avec moins de bénévolat c'est sûr. Il faudra s'adapter à ce nouvel état de choses et la base des Trois Fontaines restera un lieu de convivialité et de promenade ou tout le monde aimera y passer d'agréables moments.



## Bilan financier de la base de loisirs

RECETTES		DEPENSES		RESULTAT
<b>PECHE</b>		Alevinage	15 340,00 F	
27 Cartes à 300 F	8 100,00 F	Truites	1 740,00 F	
144 cartes à 40 F	7 760,00 F	Granulés	966,64 F	
157 cartes à 30 F	4 710,00 F	Enduro	2 009,00 F	
Total	20 570,00 F		20 055,64 F	514,36 F
<b>BAIGNADE</b>		Cordage, Sable, analyses eau	7 216,31 F	
		Salaire surveillant	9 866,47 F	
Total	- F		17 082,78 F	- 17 082,78 F
<b>MINI GOLF</b>				
11 tickets à 15 F	165,00 F			
Total	165,00 F			165,00 F
<b>TOILE DE TENTE</b>				
23 locations à 280F	6 440,00 F			6 440,00 F
Total	6 440,00 F			6 440,00 F
<b>CAMPING</b>				
175 nuits à 14 F	2 450,00 F			
Total	2 450,00 F			2 450,00 F
<b>BOISSONS</b>				
Consommations	1 850,00 F	Achat boissons	1 310,00 F	
Total	1 850,00 F		1 310,00 F	540,00 F
<b>Salaires et charges</b>				
Agt entr contrat			9 010,79 F	
Total			9 010,79 F	- 9 010,79 F
<b>Bilan de la base de loisirs - saison 2001</b>				<b>-15 984,21 F</b>
Location buvette - Mr et Mme GROUSSIN			+ 17 000,00 F	



Depuis plusieurs années maintenant les réseaux de voirie nécessitent des réparations et un entretien de plus en plus coûteux. La commune n'étant pas équipée pour effectuer les goudronnages, ce sont en moyenne 200 000.00 francs par an pour la voirie rurale et 140 000.00 Frs par an sur la voirie communale qui sont prévus au budget. A ces sommes, il convient d'ajouter environ 30 000.00 francs d'entretien courant de gravillonnage et 70 à 100 000 francs par an de pierres pour les chemins blancs. Ces derniers travaux sont réalisés par les employés communaux ainsi que l'élagage, le broyage, la création et curage des fossés...

Cependant, les sommes allouées aujourd'hui, quoique conséquentes sont souvent insuffisantes pour faire face à l'augmentation des dégradations liées au passage de charges importantes.

Prévisions de travaux pour l'année 2002 : Remise en état de la route de la Croisette et goudronnage du chemin blanc entre la cité des Ormeaux et la route de Lime, plus l'entretien courant notamment le curage des fossés et le balayage des voies urbaines.

# Voirie



Dans les faits, si la commune assure aujourd'hui l'ensemble de ces entretiens, certaines tâches lui sont cependant interdites. Je citerais ici notamment, la coupe des grosses branches travail pour lequel la commune n'est pas équipée et qui incombe aux propriétaires.

Le coût important des matériels pourraient nous conduire prochainement à créer des ententes intercommunales afin de rendre l'investissement efficace et raisonnable pour tous. La gestion des 35 heures nous amène à remanier en partie les horaires de nos employés. Ceux-ci conscients de leurs tâches ont accepté la flexibilité du temps de travail.

Le développement de nos campagnes passe par l'entretien de notre patrimoine et le nécessaire coup de pouce à la vie quotidienne de nos associations pour lesquels nos employés doivent être remerciés pour leur dévouement et leur disponibilité.

A tous meilleurs vœux.

Olivier PIN



## L'école - Année 2001-2002

Forte de ses 100 élèves, l'école de Champagné se porte bien. La rentrée s'est déroulée dans un calme fort apprécié de tous. Les bus scolaires étaient au rendez-vous et côté académie, si le cinquième poste tant demandé l'an passé ne s'est pas concrétisé, c'est une équipe légèrement remaniée qui accueillait les enfants. La formation à mi-temps de Monsieur Compagnon se trouve complétée par le poste de Madame Caubet.

Eliette Robin à la cantine attendait nos chères têtes blondes avec la rigueur nécessaire à la confection des repas dont elle a le secret. Avec l'arrivée des 35 heures, de légers remaniements d'horaires seront mis en place à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Marie Saulnier assurera désormais la garderie du matin et sera déchargée des tâches ménagères.

Colette Geoffret prendra la garde du soir, libérant ainsi le temps nécessaire à Eliette Robin pour réaliser l'entretien de la cantine.

Nous verrons apparaître la création d'un poste de CES pour effectuer le ménage des classes et le service à la cantine. Ce poste est tenu par Laurence Poupard, à qui nous souhaitons la bienvenue dans l'équipe.

La garderie, mise en place l'an passé, accueille de plus en plus d'enfants. Ce service est très apprécié des parents d'où notre volonté d'élargissement des horaires de 7h30 à 9h le matin et 16h30 à 18h le soir.

Côté investissement, vous aurez pu remarquer la fin de l'aménagement de la cour, déjà entrepris l'an dernier avec l'implantation de jeux collectifs. Ce programme se termine avec le changement des grilles vétustes qui ne sont plus aux normes pour assurer une parfaite sécurité. Quelques peintures et divers travaux d'aménagement intérieurs viendront parfaire ces projets.

Souhaitons une bonne année scolaire à nos élèves et de bien travailler, dans les meilleures conditions possibles.






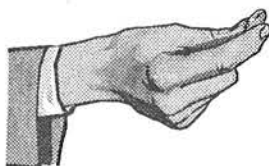
# Gîte d'étape

En fonctionnement depuis bientôt 5 ans, le gîte est de plus en plus demandé. Le tarif week-end en augmente l'attrait.

Si la location par des groupes est nécessaire pour l'été, ce sont bien les particuliers qui bénéficient surtout de ce cadre agréable pour organiser des rencontres familiales toujours chaleureuses.

Aujourd'hui, le gîte équilibre son budget de fonctionnement et apporte de l'animation dans le centre bourg. Si vous connaissez des personnes à héberger, n'hésitez pas à nous contacter, en mairie au 05.49.37.30.91

RECETTES		DEPENSES	
Location gîte	116 515.00 Frs	Electricité/Eau	18 614.26 Frs
Location draps	2 580.00 Frs	Produits d'entretien	3 712.89 Frs
		Petit équipement	9 862.10 Frs
		Lavages draps, couvertures, traversins	3 629.66 Frs
		Prime d'assurance	1 170.00 Frs
		Téléphone	1 488.60 Frs
		Cotisations « Gîte de France »	974.82 Frs
		Impôt Fonciers	2 752.00 Frs
		Frais sur chèque vacances	16.28 Frs
		<b>Emprunts</b>	
		➤ Capital	24 710.50 Frs
		➤ Intérêts	16 778.66 Frs
	Salaires	8 611.66 Frs	
<b>Total</b>	<b>119 095.00 Frs</b>	<b>Total</b>	<b>92 321.43 Frs</b>
<b>Soit un excédent de 26 773.57 Frs</b>			



## Tarifs 2002

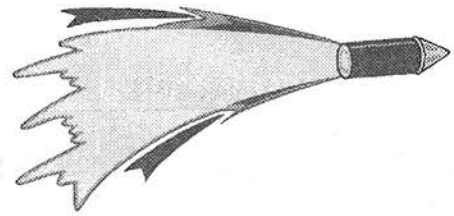
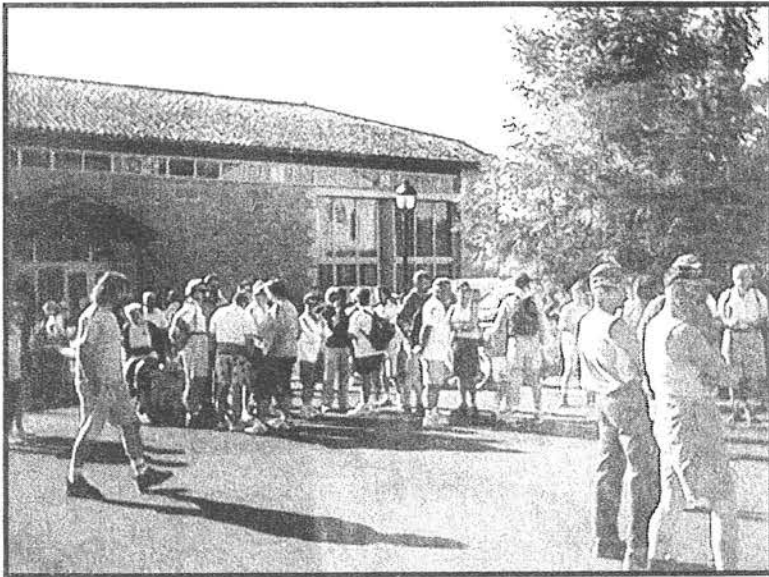
Location nuitée	10 €
Location week-end	De 320 € à 350 €
Location de draps	3.80 €

Un tarif chambre sera proposé selon la demande de réservation du gîte



# Randonnée Pédestre

Le 1<sup>er</sup> juillet dernier, sous un soleil radieux, les randonneurs s'étaient donnés rendez-vous à Champagné. A pied, à cheval attelé pour récupérer les plus fatigués, en vélo et VTT, des enfants jusqu'aux plus âgés tout ce monde démarrait du bourg pour faire le tour de la « butte » de Champagné. Un premier arrêt à la base de loisirs où des rafraîchissements étaient très appréciés, un autre dans le chemin vers le Pouyaud avant d'attaquer le raidillon qui débouche à Fougeret. L'arrivée à la salle des fêtes s'échelonnait sur une bonne heure, mais l'important était de marcher à son rythme. Le pique-nique réunissait de belles tablées à l'ombre des chênes de la base de loisirs.



## Feu d'artifice

Le feu d'artifice a été tiré le 13 juillet sous les averses !

Le public fidèle était au rendez-vous malgré le mauvais temps.

Les danseurs au finale avaient déserté la piste pour se réfugier à la buvette où les conversations allaient bon train.



R  
E  
P  
A  
S

# Des Aînés

Le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de janvier les plus de 65 ans étaient invités au repas annuel que la commune offre en leur honneur.

Très nombreux ceux qui étaient présents et qui ont apprécié le repas préparé par Max Bertrand et servi par les conseillers municipaux. Quant à ceux qui étaient dans l'impossibilité de se déplacer un petit colis leur a été apporté à leur domicile

Merci au Club des Aînés, à son Président Monsieur MINGOT et à toute son équipe pour le repas qu'ils offrent tous les ans aux membres du Conseil Municipal



## Commémoration du 13 août 2001

Comme les années passées, Champagné à commémoré dans le recueillement les combats du 13 août 1944. Comme souvent ces dernières années le temps était superbe et une belle assistance était présente. 94 personnes participaient au repas qui était servi à la salle des fêtes.



# ETAT CIVIL



## NAISSANCES

**Le 7 janvier 2001**

Mila MEUNIER – Fontmort

**Le 24 janvier 2001**

Océane DESCHAMPS –  
2, cité Champ Petit Jean

**Le 16 mai 2001**

Audrey RAVEAU – 5, route de Couhé

**Le 8 juin 2001**

Vianney RIBEAU – 3, rue Etienne Saby

**Le 23 juillet 2001**

Salomé RANGIER – 5, route de Limes

**Le 13 août 2001**

Ilian BADACHE – 5, place André Léo

**Le 30 novembre 2001**

Elise-Marie PÉCOT – Le Bugé

**Le 19 Décembre 2001**

Julien HÉBRAS – 1, chemin du Pouyaud



## DECES

**André POUPARD** – 74 ans – La Baudonnière  
Décédé le 11 janvier 2001

**Mauricette BONNIN veuve PASQUAY** – 78  
ans – La Boissalière  
Décédé le 6 février 2001

**Gaston GUIGNARD** – 65 ans – 3, Rue de la  
Garenne  
Décédé le 10 février 2001

**Lionel POINTIS** – 44 ans - Pied Baugé  
Décédé le 25 février 2001

**Raimonde DESNOEL veuve BOBIN** – 88 ans -  
Pied Baugé  
Décédé le 8 mai 2001

**René PAUL** – 78 ans -Vieillemonaie  
Décédé le 19 mai 2001

**Hubert BERTHONNEAU** – 85 ans – La  
Gaudière  
Décédé le 21 juin 2001

**Marcel DESGRANGES** – 89 ans – La  
Ferraudière  
Décédé le 27 juillet 2001

**Maurice PASQUAY** – 89 ans – Château-Garnier  
Décédé le 15 décembre 2001

## PARRAINAGE CIVIL

**Clément LANDREAU,**  
Fils de Samuel et Sylvie LANDREAU -  
Tampenoux



# Résultat du recensement agricole 2000

## Fiche comparative 1979 – 1988 - 2000



Région 54POITOU CHARENTE  
 Département 86 VIENNE  
 Canton 08 GENCAY  
 Commune 052 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

Région agricole 372 – TERRES ROUGES A CHATAIGNERS  
 Zone défavorisée 0 – HORS ZONE  
 Massif 0 – HORS ZONE

### 1. Généralité

Population totale en 1990*	860	Superficie totale*	4 636 ha
En 1999*	833	Superficie agricole utilisée communale (7)	3 400 ha
		Superficie agricole utilisée des exploitations (1)	3 031 ha

\* Source INSEE, DGI

### 2. Taille moyenne des exploitations

	EXPLOITATIONS			Superficie agricole utilisée moyenne (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Exploitations professionnelles (2)	64	54	31	47	52	92
Autres exploitations	39	35	20	10	7	9
Toutes exploitations	103	89	51	33	34	59
Exploitations de 50 ha et plus	21	22	25	76	81	108

### 3. Superficies agricole

	EXPLOITATIONS			Superficie (ha) (1)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie agricole utilisée	103	87	51	3 364	3 041	3 031
Terres labourables	99	74	37	2 319	2 386	2 785
Dont céréales	86	60	33	963	732	944
Superficie fourragère principale (3)	99	78	46	2 283	1 663	1 280
Dont superficie toujours en herbe	85	63	36	1 016	634	243
Blé tendre	73	47	31	419	391	617
Orge escourgeon	72	37	13	288	138	70
Maïs-grain et maïs semence	26	20	10	152	150	214
Colza grain et navette	7	19	15	19	144	244
Tournesol	7	43	17	22	418	255
Vignes	64	35	C	16	8	C

### 4. Cheptel

	EXPLOITATIONS			Effectif		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Total bovins	63	35	24	1 838	1 725	2 012
Dont total vaches	61	34	20	944	771	913
Total volailles	83	67	0	1 974	1 102	0
Total équidés	7	6	7	9	14	121
Vaches laitières	51	14	6	597	333	217
Vaches nourrices	21	25	15	347	438	696
Chèvres	48	23	5	997	1 164	727
Brebis mères	64	40	15	5 123	3 644	1 138
Truies mères	4	0	C	43	0	C
Lapines mères	68	46	0	750	741	0
Poules pondeuses œufs de consommation	...	65	0	...	630	0

### 5. Moyens de production

	EXPLOITATIONS			Superficie (ha) ou parc (en propriété et copropriété)		
	1979	1988	2000	1979	1988	2000
Superficie en fermage	77	50	38	1 274	1 344	2 368
Tracteurs	93	75	43	145	131	89
Dont tracteurs de 80ch DIN et plus	8	20	26	9	29	43
Moissonneuse-batteuse	21	13	6	20	11	6
Presse à grosses balles	...	16	18	...	14	18
Superficie irriguée	11	6	6	24	71	162
Superficie drainée par drains enterrés	C	3	C	C	59	C

### 6. Ages des chefs d'exploitation et des coexploitants

	Effectif		
	1979	1988	2000
Moins de 40 ans	10	22	14
40 à moins de 55 ans	48	29	23
55 ans et plus	45	47	21
Total	103	98	58

### 7. Population – Main d'oeuvre

	Effectif ou UTA (4)		
	1979	1988	2000
Chefs et coexploitants à temps complet	67	59	33
Pop. Familiale active sur les expl. (5)	239	165	74
UTA familiales (4)	149	113	49
UTA salariés (4) et (6)	14	8	19
UTA totales (y.c. ETA-CUMA) (4)	163	122	68
Salariés permanents	19	8	19

### 8. Statut

	Exploitations		
	1979	1988	2000
Exploitations individuelles	102	79	40

### Précisions méthodologiques

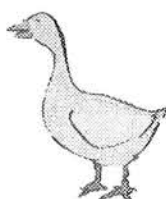
- Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de cette commune.
- Exploitations dont le nombre d'UTA (4) est supérieur ou égal à 0.75 et la marge brute standard est supérieure ou égale à 12 hectares équivalents blé.
- Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.
- Une unité de travail annuel (UTA) est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.
- La population familiale active comprend toutes les personnes, membres de la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants (y compris ceux-ci), travaillant sur l'exploitation.
- Il s'agit des salariés permanents et occasionnels n'appartenant pas à la famille du chef d'exploitation ou des coexploitants.
- Les superficies renseignées ici sont celles qui sont localisées sur la commune.

### Signes conventionnels:

... Résultat non disponible  
 C Résultat confidentiel non publié, par application de la loi sur le secret statistique

### 9. Divers

	S ou V		
	1979	1988	2000
S : superficie (ha)			
V : volume (quintal)			
Pois protéagineux (S)	...	...	C
Maïs total irrigué (S)	...	...	131
Maïs fourrage et ensilage (S)	127	216	137
Prairie artificielles et temporaires (S)	973	762	898
Stockage céréales, oléoprotéagineux (V)	...	4 890	660



# Le Merveilleux Noël de Champagné



L'association « Le MERVEILLEUX NOEL » organise le Marché de Noël de Champagné, qui a lieu le 1<sup>er</sup> week-end du mois de décembre. Elle anime aussi « les ateliers du mardi », rencontres bi-mensuelles qui ont toujours un grand succès pour la qualité du relationnel, (repas pris ensemble) échange de savoir etc... Il règne dans la salle une très bonne ambiance, le bruit des machines, scie, ponceuse, couvre parfois les discussions entre adhérentes et adhérents, les hommes n'étant pas exclus !

Pour la rentrée de septembre 2001, nous avons accueilli des nouvelles personnes, habitantes de Champagné, où des communes environnantes.

Le samedi 2 décembre 2000, la chorale JOSPIN DES CHAMPS, Martin COURTOIS et Medhi ROSSIGNOL violoncellistes, avaient « ouvert » avec brio le 3<sup>ème</sup> Marché de Noël. Ce concert a eu lieu dans la salle des fêtes, l'église ayant subi de gros dommages dus aux intempéries. Cette bonne soirée présageait pour le lendemain !

Dimanche 3 décembre 2000, dès 8 heures, les rues, les stands, chapiteaux, salles, places du bourg, s'animent. Chacun se préparait à recevoir les visiteurs, qui bien vite ont donné et rythmé l'ambiance du MARCHÉ DE NOËL. Le midi chacun pouvait se restaurer sous le grand chapiteau et déguster « La potée de Max » et tester les produits achetés sur le Marché. Les bœufs de Gilles, le cheval d'Anne Gabrielle apportaient le contact avec la nature et le manège enchanté tournait, tournait !!!

Les chanteurs de barbarie poussaient la chansonnette.

L'ambiance était au beau fixe, comme la météo.

L'association est entrée dans les préparatifs du Marché de Noël 2001 qui se déroulera les 1<sup>er</sup> et 2 décembre prochain.

Venez nous rejoindre aux ateliers le mardi, vous serez les bienvenus, c'est avec l'aide et la complicité de tous que nous organisons la FETE A CHAMPAGNE.



Le quatrième Marché de Noël s'est déroulé comme précédemment dans une excellente ambiance.

Samedi 1<sup>er</sup> décembre à 20h30 dans l'église, la chorale du grand lac de Chail à « ouvert » ce Marché Noël, par un répertoire de chansons plus ou moins connues du public.

Dimanche 2 décembre dès 8 heures, les rues s'animent !

Chacun devant prendre place dans les salles, stands ou chapiteaux. Vers 10 heures les visiteurs débutaient le marché alimentaire. Il y avait le choix ! L'artisanat c'est plus pour l'après-midi ! Sylvain Bigaud chanteur de barbarie, tournait sa manivelle avec plaisir pour le public.

A midi, repas campagnard sous le grand chapiteau.

A 15 heures dans l'église, un autre concert. C'était nouveau cette année, mais certainement à renouveler. La chorale Sinfonia de Civray. Ensemble vocal GUILHER de Valence de Couhé, l'orchestre de Musique de Civray et la Clé de Sol de Vivonne.

Concert de haut niveau de l'avis de tous et très apprécié. Pendant ce temps le Marché se poursuivait et ce jusqu'à la nuit tombante, un flot de visiteurs dans le village.

La joie et la bonne humeur et aussi la chance d'avoir en cette année encore les « cieux » avec nous !

Nous avons une année pour penser et préparer le Marché de Noël 2002 ! En attendant. Heureuse et Joyeuse année à tous.



Le Merveilleux Noël





# Le foot est de retour !

## "Le Club des Montagnards"



Depuis 3 ans, le club de foot ball « Les Montagnards avait cessé ses activités, faute de joueurs. Sous le dynamisme de quelques bénévoles, Delphine, François, Olivier, voilà le club est reparti...

L'assemblée générale a eu lieu le 11 août 2001 où un bureau fut formé :

**Président** Vuzé Jean-François  
**Secrétaire** : Vuzé Delphine  
**Trésorier** : Fillon Claude

**Membre** : Boissard Albert, Baillargé Thierry, Deschamps Olivier, Gostrel Philippe, Morisset Jean, Morisset Jean-François, Pasquay Françoise, Portron André, Pierron Sonia, Squinabol Stéphane, Russeil Michel, Tamagnaud Guy.

Il faut signaler que le club n'avait pas été radié du district de football de la Vienne. Le Vice-Président était Mr Fillon Claude et la secrétaire était Delphine Vuzé.

Ce dispositif a permis de conserver la somme d'argent qui restait au moment de cet arrêt.

Le Club débute en 3<sup>ème</sup> Division et a déjà entamé le championnat, avec 20 licenciés avec de nombreux jeunes de la commune.

Nous pouvons constater le vendredi soir les projecteurs allumés pour l'entraînement, cela fait chaud aux cœurs...

Il a fallu revoir toutes les installations, apporter des améliorations. Le dimanche, de nombreux et assidus spectateurs viennent soutenir l'équipe.

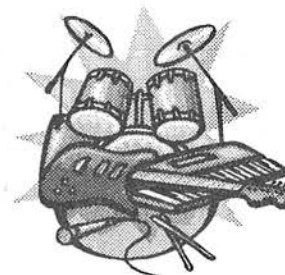
Le Conseil Municipal a voté une subvention de 5000 Frs pour encourager l'initiative heureuse de la mise sur « rail » de ce Club.



# Comité des Fêtes

Un nouveau bureau a été élu suite à l'assemblée générale du 20 février 2001 :

<b>Président :</b>	Claude FILLON
<b>Vice-Président :</b>	Michel CHAUCHEAU
<b>Trésorier :</b>	Michel MINGOT
<b>Secrétaire :</b>	Béatrice CHAMARD
<b>Membres :</b>	Jacky CHAMARD
	Claudy DESOUCHE
	Raymonde DORLAC
	Francette DUC
	Joël DUC
	Jean GODET
	Maurice GOURDEAU
	Roland MAYET
	Jean-François MORISSET
	Jean-Yves ORION



**Le Comité des Fêtes vous offrent  
tous ses meilleurs voeux pour 2002**

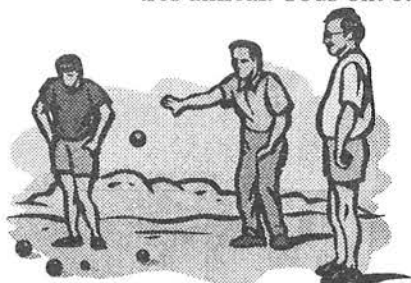
Le Comité des fêtes, fidèles à ses traditions, a organisé de nombreuses manifestations :

- Loto, le dimanche 4 mars 2001
- Pétanque, le dimanche 6 mai 2001
- 54<sup>ème</sup> Prix cycliste de la St Gervais, les samedi 16 et dimanche 17 juin 2001
- Foire à la laine, le samedi matin 16 juin 2001
- Participation au Merveilleux Marché Noël, le dimanche 5 décembre 2001
- Dîner dansant , le 31 décembre 2001



Le concours de pétanque s'est déroulé le dimanche 6 mai 2001 à la base de loisirs. A cause d'un temps maussade, il avait plu la veille, le doute s'installait. Celui-ci était vite oublié par la présence de 40 équipes. La légende veut que ce jeu soit pratiqué par des hommes. Faux, car nous, dames et enfants, sommes là, pour affronter cette discipline. Après le tirage, la partie pouvait commencer. Les endroits choisis pour le lancement du cochonnet sont pour certains très importants. Il faut, par tous les moyens, perturber l'adversaire pour tirer un avantage. Réflexion de certains : il y a les boules... de pétanque, mais surtout le placement du cochonnet est primordial. L'affrontement fut acharné, mais a gardé un caractère très amical. Tous ont été récompensés de leurs efforts par un lot très apprécié.

Rendez-vous le dimanche 5 mai 2002,  
à la base de loisirs ... avec le soleil !!!





# Comité des Fêtes



Le 54<sup>ème</sup> Grand Prix Cycliste de la Saint s'est déroulé les samedi 16 et dimanche 17, patronné par l'UCC de Vivonne. Malgré les conditions climatiques capricieuses, plus de 60 coureurs se sont disputés ces épreuves, sur deux jours. Nous pouvons lire dans le journal Centre-Presses : « Saint Hilaire : trois courses en deux jours, ne se flatter de cette gageure ?

Pour commencer ces festivités, le samedi 16 à 9 heures, débutait la foire à la laine. Très appréciée des petits éleveurs, plus de 60 lots étaient exposés, qui se négociaient aux environs de 3.50 Frs. Cette foire permet une rencontre cordiale où les visiteurs s'animent sur le devenir de l'élevage ovin. Ils retrouvaient au vin d'honneur offert par la municipalité. Rendez-vous au samedi 15 juin 2002. Le Comité des Fêtes fera un effort pour récompenser tous les participants présents en attribuant une prime de 30 Frs (quelques coupes).



Le samedi 16 juin 2001 à 14 heures était donné le départ de la première épreuve cycliste Régionale 1 et 20 coureurs s'alignaient. Le circuit de la Fontenille, très sélectif, de 4 km 800 à parcourir 20 tours de sa fameuse bosse d'un Kilomètre au doux nom de chez « Vidal », détermine souvent le vainqueur. Cette difficulté est choisie par certains coureurs pour lancer l'attaque et bien souvent pour gagner la victoire. Des noms célèbres, les frères Vidal, dont l'un s'est illustré au Tour de France, ont remporté les favoris.

Le dimanche 17 juin 2001 à 14 heures était en scène pour la première course les 20 participants. Ces courageux, sous le soleil, se lançaient pour 9 tours de 6 kilomètres à parcourir sur le circuit de la Fontenille. Après plusieurs heures les jambes devenaient lourdes.

Le peloton groupé, dans la fameuse côte, la difficulté fut faite et le plus fort se détacha, pour gagner la victoire.

À 16 heures était donné le départ de la 2<sup>ème</sup> course des cadets. Trente engagés prirent le départ sur le circuit pour 12 tours de 6 kilomètres. L'allure

Tous les participants se retrouvaient au vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes.

Pour ces deux jours de courses cycliste. Trois coupes de fleurs plus douze coupes et 2500 Frs de primes sont attribués à ces épreuves.

Une nouveauté est venue compléter cette journée par deux lâchers de pigeons voyageurs par les messagers Colombophile de Couhé-Vérac et la société Colombophile Paix et liberté de Savigné. Le représentant de cette dernière société, avait concocté une tombola en plaçant à la patte de 20 pigeons un numéro. Le premier pigeon arrivé à destination, désignait le gagnant du 1<sup>er</sup> lot. Malgré le mauvais temps, tous les pigeons sont parvenus à leur pigeonnier basé à Champniers. Cette tombola gratuite était réservée pour les enfants, dont furent récompensés par un lot, vingt d'entre eux.

Sur la place du bourg, diverses attractions animaient ces deux jours. Le vide grenier, avec parfois des objets étranges, attire les curieux et chineurs. Les autos tamponneuses sont très prisées des jeunes et des moins jeunes. Le manège fait le bonheur des petits sous le regard des mamans et aussi des papas... Le tir à la carabine pour les plus adroits, permet de gagner un lot et d'autres exposants proposaient des paniers en osier, pierres et minéraux.

Malgré le temps incertain, encore une fois, la traditionnelle fête de la Saint Gervais demande une énorme organisation aidé par l'UVCC de Vivonne avec son président Monsieur Loiseau. A remercier pour les subventions et dons : Le Conseil Général – La Municipalité – Les Abattoirs Doux Frais – Donneurs de Sang – La municipalité de Romagne pour le prêt de la toile.

Rendez-vous pour le 55<sup>ème</sup> grand Prix Cycliste les samedi 15 et dimanche 16 juin 2002. Le Comité des fêtes organisera le samedi soir, dans la grande salle des fêtes, une soirée Moules frites, animée par un chanteur.



# Les Anciens Combattants

Le Comité des Anciens Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc est l'un des plus anciens du département. Il a été l'ossature de la création de la FNACA\* dans la Vienne. Il compte actuellement 51 adhérents et 4 veuves. La composition du bureau est la suivante :



<b>Président</b>	Gilbert ROUHAULT
<b>Vice Président</b>	Jean GODET
<b>Secrétaire</b>	Michel GOURDEAU
<b>Secrétaire-adjoint</b>	Jean-Claude ROUSSEAU
<b>Trésorier</b>	Henri MORINEAU
<b>Trésorier-adjoint</b>	Albert BOISNARD

#### Membres :

Guy LEVRAULT	André CAILLAUD
Claude GUILLAUD	Pierre NADEAU
Joël AUDEBRAND	Jean BIBAULT

#### Porte-drapeaux

Raymond CHOLLET (AFN)  
Roland MAYET (39-45)  
Jean MORISSET (14-18)  
Roger DESOUCHE (résistants)  
André CAILLAUD (suppléant)

Le Comité est le garant des lieux et du devoir de mémoire, ses porte-drapeaux représentent le monde combattant et les trois générations du feu de Champagné. Il participe mais n'organise pas les cérémonies patriotiques. Ses activités ont été nombreuses et démonstratives, bien qu'elles ont ralenti, en raison de l'âge des adhérents et de la vie associative, les responsables n'ont pas baissé les bras. Tous les ans, le comité maintient le calendrier des initiatives suivantes

- Galettes des rois
- Cérémonie du 19 mars avec remise de décorations suivie d'un banquet
- Méchoui
- Bal annuel
- Marché de Noël (tenue d'un stand)

FNACA : Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie.



# Equi St Hilaire

Les 27 et 28 avril 2002 se dérouleront 2 jours de compétition équestre d'endurance.

Le 27 avril : Epreuves Jeunes chevaux de 4 à 6 ans. Les Haras Nationaux de Saintes ont confié à l'association Equi Saint Hilaire l'organisation d'épreuves qualificatives régionales pour jeunes chevaux sur des distances de 20-40-60 km.

Le 28 avril : Epreuves classiques, ouvertes à tous les chevaux. Sur des distances de 20-40-60-90 km. Pendant ces deux jours nous profiterons du site de la base de loisirs pour le départ de ces épreuves.

Les cavaliers vont sillonner et apprécier les nombreux et beaux chemins de la Commune de Champagné Saint Hilaire.

Danièle CHARTIER





# Gymnastique Volontaire

Nous nous retrouvons tous les lundis soirs pour une séance de gymnastique collective composée d'exercices de souplesse, de musculation et de danse.

Les cours ont lieu à la grande salle des fêtes tous les lundis soirs à 20h45.

Un loto aura lieu le samedi 26 janvier 2002 à la salle des fêtes.

L'association vous souhaite une Bonne et Heureuse Année 2002.



## Le renouveau du Tennis Club

Après plusieurs années de sommeil, le Tennis Club de Champagne Saint Hilaire s'est réveillé sous l'impulsion de quelques passionnés. La nouvelle équipe dirigeante s'est rapidement mise au travail et un tournoi amical a vu le jour les week-end des 7 & 8 juillet 2001.

Fort du succès rencontré, les dirigeants ont promis de recommencer en 2002. Pour cet hiver, « championnat d'hiver » a été mis en place avec une quinzaine de participants. Ce championnat doit se terminer en avril/mai par une journée festive où toute la population sera conviée.

Pour des raisons de détérioration du cours (courses de vélos, de rollers...) le cours a été fermé par un cadenas. L'accès au cours se fait à l'aide d'une clef qui s'obtient en adhérant à l'association, les tarifs sont les suivants :

Adhésion annuelle pour une famille : 15.24 €

Adhésion annuelle individuelle pour un jeune de moins de 16 ans :

7.62 €

### Les inscriptions se font auprès de :

M & Mme LANDREAU Samuel, Tampenoux ☎ 05.49.18.24.42

M & Mme SAULNIER Laurent, 10, route de Sommières ☎

05.49.88.38.41

Toute l'équipe du T.T.C. vous souhaite une excellente année 2002.

# Tennis Club



# Association André Léo

Rappelons que Champagné peut s'enorgueillir d'avoir été le lieu de résidence de la jeune Léodile Béra, élevée dans le cadre d'une vieille famille de notaires champenois, au sein d'une communauté rurale encore bien inégalitaire, et nourrie de produits du pays mais aussi d'idées généreuses. La stèle élevée sur la place qui porte son nom, lors du centenaire de sa mort, en mai 2000 rappelle son parcours qui l'a rendue célèbre.

L'Association André Léo est originale par le fait qu'elle associe la commune où elle est née et celle où elle a vécu sa jeunesse. La Présidente est Denise Sabourin de Lusignan et le Vice-Président est Pierre Rossignol, de Champagné. Sa tâche essentielle est de faire connaître cette forte personnalité, et de la faire reconnaître dans son pays et dans le monde cultivé, comme un personnage historique.

Pour cela, elle soutient les auteurs qui étudient sa vie et son œuvre d'écrivain : Roger Picard de Poitiers, Claude Latta de Montbrison, Alain Dalôtel de Paris et celle qui l'a sortie de l'oubli, Fernanda Gastaldello de l'Université de Padoue, laquelle vient de faire publier dans les Cahiers de Pays Chauvinois, ANDRE LEO (1824-1900), femme écrivain au XIX siècle.

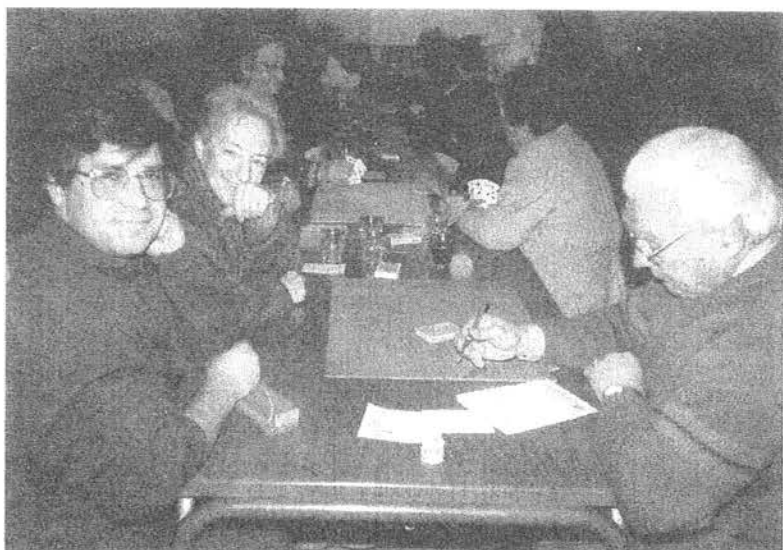
Après avoir fait poser des stèles sur une place de chaque commune, elle organise ou participe à des manifestations de souvenir : expositions, lecture d'extraits de ses romans, pique-nique- évocation... Elle tisse des relations avec les Associations qui œuvrent en faveur des camarades de combat d'ANDRE LEO : Les amis de Benoît Malon à Montbrison, de Pierre Leroux à Nice et de Louise Michel à Vroncourt (Haute Marne).

A défaut d'avoir pu acheter le Vieux Logis, route de Gençay, pour en faire une maison souvenir et imagination, elle incite à préserver les traces matérielles de son existence : la pierre gravée au nom de son arrière-grand-père Louis Béra dans une maison de Boisvert, la maison où elle est née à Lusignan, la tombe de son père Louis Zéphirin Béra à Champagné, et même le tombeau du cimetière d'Auteuil à Paris où elle est enterrée avec son mari Grégoire Champseix et ses jumeaux.

Elle prépare un dépliant qui sera disponible dans les mairies, les offices de tourisme et le centre ANDRE LEO de Lusignan. Enfin, elle élabore un projet ambitieux de circuit pédestre, entre Lusignan et Champagné d'abord, puis sur le territoire de cette dernière commune, à la découverte des lieux décrits dans le roman récemment réédité « Un mariage scandaleux ».

Soutenue par les deux municipalités qui savent l'intérêt pour une cité d'exalter ceux qui l'honorent, l'Association ANDRE LEO se réunit régulièrement soit à Champagné, soit à Lusignan. Elle est ouverte à tous, bien entendu, moyennant une cotisation annuelle de 50 Frs.

## Le Club des Aînés



Le Club fonctionne à son rythme habituel : Belote, Tarot et bons repas sont les activités préférées des Aînés.

Nous avons quelques nouveaux adhérents qui viennent rejoindre les effectifs.

La mauvaise saison arrivant, nous espérons vous retrouver nombreux devant une boisson chaude et une petite friandise pour passer un bon moment ensemble.



# A.P.E.

L'année passée fut riche en événements l'APE soutenus par une quarantaine de clubs, divers rendez-vous se sont succédés :

Tout d'abord, la fête d'halloween a eu un grand succès. Citrouilles, bonbons, masques et costumes étaient au rendez-vous. Suivait la fête de Noël avec un spectacle sur la ferme miniature auquel les enfants très attentifs n'en étaient pas moins impatients de la visite du Père Noël. Il arrivait les bras chargés de livres. La soirée fut clôturée par un goûter bien mérité.

En début d'année, l'APE a organisé une soirée karaoké avec repas Italien où chacun a pu librement donner sa contribution à son inspiration et à son talent.

La fête de fin d'année a été clôturée cette année scolaire sous un magnifique soleil. Jeux, exposition des chefs d'œuvres des tout premiers des plus grands et diverses activités, bien organisées par l'équipe pédagogique ont ravi les enfants qui s'étaient déplacés nombreux. La soirée fut terminée avec les brochettes dans une bonne ambiance.

L'année 2002 est repartie avec au programme les mêmes rendez-vous que l'année passée. Halloween a déjà ravi les petits. Notre présence sera assurée au Marché de Noël, le spectacle de fin d'année est en bonne voie. Quant à l'expérience de karaoké, elle sera renouvelée le 20 avril avec à la clé une potée. Je tiens à remercier toutes les personnes qui donnent de leur temps pour encadrer les activités et venir aider aux divers rendez-vous.

Je voudrais aussi rappeler que l'APE a pour but de soutenir l'école au niveau financier (voyages, abonnements...) et d'offrir des livres aux enfants pour Noël.

Merci à tous et Meilleurs vœux.

La Présidente, Christelle PIN



## Les Donneurs de Sang Bénévoles



Pendant l'année 2001, nous avons eu trois collectes de sang, total, au cours desquelles se sont présentées 72 personnes. En comparaison de l'année précédente, les dons sont stables, mais cependant bien faibles par rapport aux personnes susceptibles de donner. Pour 2002, les collectes de plasmas vont reprendre mais uniquement le matin.

Pour le méchoui du 22 juillet la médaille du mérite a été remise à Madame Solange GODET pour ses 17 années de vice-présidente de notre association. Pour l'assemblée générale, 5 médailles ont été remises :

<b>Argent</b> Marilyne PASQUAY	<b>Argent avec étoile</b> Albert BOISNARD Roland MAILLET Jean-Michel POUPARD
-----------------------------------	---

# La Communauté Locale Catholique de Champagné Saint Hilaire



Comme chaque année à pareille époque voici le temps venu de vous rappeler ce que notre communauté a vécu et ce qu'elle a essayé de mettre en place.

Merci tout d'abord à la municipalité de nous donner cet espace de parole au sein du journal communal.

Un bref rappel de la vie paroissiale en 2001, 2 baptêmes et 14 sépultures ont été célébrés.

Au mois de mai il y a eu sur le secteur de Gençay, par un dimanche ensoleillé ce que les jeunes qui y participaient, ont appelé « Pose tes valises à Gençay ». Ils ont effectué un périple à travers notre campagne Gencéenne.

Le départ de cette journée a eu lieu au grand étang des 3 fontaines, où par deux barques mises à l'eau, les jeunes ont miné l'appel par le Christ des premiers disciples.

Après l'accueil fait par la communauté autour de cafés, boissons et gâteaux, le mot de bienvenue et celui de notre évêque le Père Rouet, ils sont partis à pied vers la source bleue du Puy Rabier. Tous ont apprécié l'accueil de la communauté de Champagné, certains venant du Nord Deux Sèvres, région de Mauléon, Argenton le Château, Cerizay notamment, ayant dû partir très tôt de chez eux... Même FR3 était venue, et doit retransmettre quelques images en ce mois de novembre (un dimanche) au jour du Seigneur.

Le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, plusieurs d'entre nous, se sont rendus à la cathédrale Saint Pierre de Poitiers pour participer à l'ordination à la prêtrise de Michel Chambragne, qui a passé deux années comme stagiaire, séminariste d'abord, puis comme diacre sur notre secteur.

Cérémonie à la fois grandiose et touchant, pour celui qui reçoit le sacrement de l'ordre par l'ordination, également pour ceux qui l'accompagnent dans cette démarche. Michel est ensuite resté sur le secteur de Gençay jusqu'au 26 août dernier, puis a rejoint Niort à la paroisse Ste André où notre évêque l'a chargé de mission.

Ce dimanche 26 août dernier, outre le départ de ce nouvel ordonné, il y a eu aussi le départ de l'abbé Michel Fervault pour Loudun où notre évêque l'a nommé et qui officiera désormais en ce lieu. Après avoir passé 13 ans sur notre secteur, nous étions bien habitués à vivre et travailler avec lui et qu'il soit chaleureusement remercié pour tout ce qu'il a fait pour nous et parmi nous.

Nous accueillons maintenant Raymond Michaud qui est nommé sur notre secteur de Gençay, il nous arrive du secteur du Marais poitevin (Coulon, Magné Deux Sèvres, Sauzais). Il devra s'absenter quelquefois, étant aumônier du CCFD, et faisant aussi partie de l'équipe de la pastorale du tourisme. Ayant passé 7 ans en Guinée (ancienne A.O.F) il doit parfois y retourner.

Nous avons la joie d'avoir sur notre secteur et ce pour quelques mois l'abbé Félix Kamano, Guinéen d'origine. Ce dernier prépare un doctorat de théologie et finira sa préparation sur notre diocèse de Poitiers avant son départ pour Rome l'an prochain.

Cela fait des changements, signes de vie, l'histoire continue.

Après quelques mois de travaux importants, nous avons retrouvé en entier notre église, elle nous manquait à tous, mais ces travaux étaient indispensables pour la sécurité de tous.

Tout est donc reparti, si l'on peut dire ainsi, un grand merci à Madame le maire et à son conseil municipal, pour les travaux faits à l'église, mais aussi pour l'achat de la sonorisation, rendue indispensable, l'ancienne étant inutilisable par trop de bruits de fond et autres parasitages. Le nouvel éclairage et la réfection des deux chapelles latérales remettent bien en valeur l'édifice avec ses vitraux, beaucoup de gens disent qu'elle est belle notre église... et elle l'est en effet.

Des dépliants sur le synode diocésain ont été distribués, si des personnes souhaitent en avoir, elles peuvent en demander au 05.49.37.30.05, leurs avis sur l'Eglise et sa mission seront les bienvenus pour ceux qui en ont la responsabilité.

Vos responsables de Communauté vont terminer leurs mandats en 2002 au cours du mois d'avril ; en effet nommés pour six ans ils ont été mis en place par notre évêque en avril 1996. Il faudra penser au renouvellement de ces personnes.

Nous vous souhaitons une bonne année à toutes et à tous.

Pour la communauté locale.

François Blaudeau,



ation « Boule de Neige »

de la Cure

Sommières du Clain

## « BOULE DE NEIGE » ?

Qu'est-ce ?

Fait Quoi ?

Avec Qui ?



Tout le monde connaît ou devrait connaître l'association « Boule de Neige ».

Des bénévoles appelés désormais « Volontaires » sont là pour diverses activités au sein de cette association qui existe depuis 1997.

**Son but** : à l'origine, était de venir en aide aux personnes les plus démunies des communes du canton de Gençay. Il s'étend désormais au-delà de ces communes.

### **Résumé de notre action :**

a) **Le vestiaire** : Pour une adhésion de 35,00Frs par an toute personne peut se procurer des vêtements d'été et d'hiver situés en haut et à gauche. L'organisation de ce vestiaire prend beaucoup de temps et d'ardeur aux personnes qui s'y occupent. Sachez les encourager par vos remerciements.

### b) **Atelier cuisine :**

Plusieurs volontaires aident des personnes à composer des repas tous les jeudis pour la somme de 10.00 Frs par personne. Cet atelier fonctionne également parfaitement grâce au dynamisme de toutes. Sachez reconnaître leur disponibilité. Toujours est-il que cet atelier fonctionne dans une ambiance sympathique.

### c) **Voyages :**

Nous organisons pour les adhérents et non adhérents (tarifs différents) deux voyages par an afin de permettre à des personnes de se rendre compte qu'il n'y a pas que les alentours de leur maison qui existent. Nous adressons à chaque fois une invitation de participation à chaque adhérent. Cela se déroule dans la bonne humeur et la convivialité.

### d) **Soutien Scolaire :**

Plusieurs enfants sont suivis régulièrement par nos volontaires. Tout se passe très bien puisque les enfants reviennent toujours avec de bonnes notes.

### e) **Lutte contre l'illettrisme :**

Depuis deux ans existe à Magné un atelier de lutte contre l'illettrisme. Celui-ci procure aux personnes en difficulté de lire et d'écrire un apprentissage certain. Deux personnes sont parfaitement conscientes des progrès réalisés.

### f) **Atelier informatique :**

Récemment installé, cet atelier sera bientôt à saturation beaucoup de monde frappant à la porte. Il faut dire que les personnes volontaires sont de parfaites éducatrices et compétentes.

### g) **Arbre de Noël :**

Tous les ans, nous offrons aux enfants de nos adhérents, un goûter et un divertissement au moment de Noël. Tous les enfants sont enchantés de cette initiative.

Que penser de « Boule de Neige » ? Rien n'est parfait en ce monde, mais je suis certaine que tous les bénévoles qui œuvrent dans cette association sont parfaitement heureuses de le faire et surtout d'apporter à ceux qui en ont besoin un peu de chaleur et d'amitié, tel est le but de notre association.

Vos suggestions sont les bienvenues afin de parfaire notre action.

La Présidente et les bénévoles volontaires de « Boule de Neige » vous souhaitent une bonne fin d'année et une bonne année 2002.

**ADMR**

Agé, handicapé ou malade, aujourd'hui il vous faut une aide. S'occuper de votre ménage et de l'entretien du linge, faire les courses et préparer les repas, les bénévoles de votre domicile vous déchargent des tâches matérielles en vous proposant un service de main efficace et chaleureux. A l'ADMR de trouver le meilleur moyen de vous dire si vous bénéficiez d'une prise en charge et

## Pièces à fournir pour la délivrance des Cartes Nationales d'identité et Passeports

### Pièces à fournir pour l'obtention d'une carte Nationale d'identité:

- ❖ 2 photographies récentes et identiques non scannées,
- ❖ 1 extrait d'acte de naissance avec filiation à demander à la mairie du lieu de votre naissance

ou

- ❖ Le livret de famille des parents

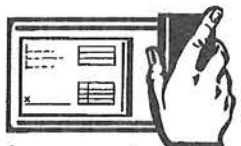
- ❖ 1 justificatif de domicile

Selon les cas, d'autres documents pourront être demandés.

La carte d'identité est gratuite.

Le délai d'obtention est de 15 jours à 3 semaines.

La durée de validité est de 10 ans



### Enregistrement des déclarations de pertes et de vol de documents.

Les services compétents pour enregistrer les déclarations de pertes de documents d'identité sont les commissariats de police et les brigades de gendarmerie, à l'exclusion des mairies et des préfectures.

Cette disposition est applicable aux documents les plus importants, à la fois pour les titulaires et pour les recherches judiciaires qu'ils aient été établis par les autorités française ou par les autorités étrangères :

- Cartes nationales d'identité
- Passeports
- Titres de séjour pour les étrangers
- Permis de conduire

Loi n°95-73 du 21 janvier 1995 d'orientation et de programmation relative à la sécurité.



## Conservez vos documents



Quand peut-on se débarrasser d'un document administratif ?

En principe, quand toute contestation est devenue impossible, c'est-à-dire quand le délai de prescription est dépassé.

Mais ces délais sont variables d'un document à l'autre.

Certains sont à conserver à vie : livret de famille, le contrat de mariage, jugement de divorce dotations, livret militaire, certificats de travail, bulletins de salaires, allocations de chômage, titres de pensions civiles et militaires, actes de propriété et actes notariés, dossiers médicaux.

Autres durées de conservation :

- |        |  |       |   |
|--------|--|-------|---|
| 30 ans | Factures de construction d'une maison, honoraires d'architecte, consultations ou plaidoiries d'avocat, reconnaissance de dettes entre particuliers (à compter du remboursement), pièces justificatives de droits à pension alimentaire, rentes viagères, pièces de banques, frais de séjour d'hôpital.   | 3 ans | Preuves de paiement d'impôts et taxes, doubles de déclaration de revenus, redevances TV, paiement des cotisations de Sécurité Sociale, de retraites.  |
| 10 ans | Devis, contrats et factures de travaux d'artisans et de commerçants, relevés bancaires, contrats et justificatifs de remboursements de crédits et de charges de copropriétés et procès-verbaux d'assemblée générale, honoraires d'agent immobilier.  | 2 ans | Factures d'eau, d'assurances (autre que vie), bordereau de Sécurité Sociale et familiale, contrat de crédit à la consommation et preuves de remboursement, frais d'avocats (si affaire réglée), actes de médecins, chirurgiens, dentistes, pharmaciens. |
| 5 ans  | Quittances de loyer (et charges), baux de location, factures EDF-GDF (Régie d'électricité), justificatif de paiement de salaires (emplois maison), intérêts de rentes viagères, pensions alimentaires, cotisation Assedic, intérêt d'emprunt, frais de notaires (si affaire non terminée), avis d'échéances et justifications de paiement de contrats d'assurance vie. | 1 an  | Factures de téléphone pour France Télécom (mais 3 ans pour le fisc), de transporteurs, de ramonage, note de frais huissiers, justification de paiement de pension enfants.  |

Union Fédérale des Consommateur - Que Choisir de la Vienne, 80, rue de Slovénie, 86000 POITIERS – Tél./Fax : 05.49.001.61.61







# Embellissement



## ENTRETIEN DES PLANTES EN JARDINIÈRES

Les végétaux utilisés pour la décoration des fenêtres, des balcons, doivent être en fait, comme dans un jardin, l'élément dominant de la composition. Les autres éléments du décor (jardinières, poteries) ne sont là que pour les contenir et rendre agréable leur présentation.

N'oublions pas que ces plantes sont dans des conditions difficiles de végétation (volume de terre limité, expositions violente au vent et à la lumière...). Il convient donc de soigner particulièrement leur entretien, afin d'obtenir une floraison abondante.

### Renouvellement du sol :

La valeur nutritive et la structure physique d'une terre contenue dans un pot ou une jardinière se dégrade rapidement. Il est donc indispensable de renouveler tous les ans, le substrat des plantes. La nouvelle terre sera enrichie de tourbe ou de terreau. Un complément nutritif sera obtenu sous forme d'engrais dissous dans les eaux d'arrosage, à faible dose, une fois par semaine. **Ne jamais effectuer un arrosage à l'engrais sur un sol sec.**

### Arrosages :

Toutes les plantes n'ont pas les mêmes exigences.

Pendant la belle saison, il est parfois nécessaire d'arroser tous les jours, matin et soir, les plantes exigeantes (bégonia tubéreux, pétunias, capucines, cobéas, volubilis).

Les calcéolaires, verveines, géraniums, dahlias, au contraire, se contentent d'un seul arrosage par jour ou même tous les deux jours.

Si les périodes pluvieuses diminuent les exigences en eau, elles ne justifient pas pour autant la cessation complète des arrosages. En effet, les pots et jardinières couverts par le feuillage des plantes ne profitent pas beaucoup de la pluie.

### Tuteurage :

Certaines plantes telles les géraniums lierre et les bégonia tubéreux sont sensibles au vent et peuvent se briser. Il est parfois nécessaire de les tuteurer.

### Suppression des fleurs fanées :

Cette opération permet de prolonger et de renouveler la floraison en évitant l'affaiblissement des plantes dû à une perte de sève pour la formation des graines après la floraison. Il va sans dire que la propreté et l'esthétique de la décoration s'en trouve également améliorée...

### Traitement phytosanitaires :

En raison des conditions défavorables du milieu, les plants en bas peuvent être, plus que dans le jardin, dépréciés et souillés par des parasites animaux ou végétaux. Il est donc indispensable, dès leur apparition de pratiquer des pulvérisations de produits insecticides ou fongicides du commerce.

<b>Au Nord :</b> Pour égayer un coin sombre : capucines grimpantes et pavots d'Islande fourniront suffisamment de couleur.	<b>A l'Est :</b> Associer calcéolaires et anthémis avec un bégonia tubéreux aux larges feuilles.	<b>Au Sud :</b> Les fleurs et les feuilles du géranium lierre et du géranium des jardins se marient avec les campanules des Carpatas
--	--	--

## ELOGE DE LA MARCHÉ A PIEDS

**Remise donc un peu ta voiture  
Dingue du bolide et du volant !  
Casse donc ta course à folle  
allure,  
Pour dérouler ta vie, aux pas  
lents,  
Et mesurés de dame Nature !**

**Actionne le compas de tes  
membres  
Pour arpenter ton ample terroir.  
Tu y liras la beauté, sur l'ambre  
Ourlé par les horizons du soir,  
Ou dans l'air des matins de  
décembre.**

**Hume cet air qui savonne  
La crasse urbaine de tes  
poumons,  
Et jouis des chants dont il  
résonne  
Quand mésanges, merles et  
pinsons,  
Tonitruent dans les haies  
polissonnes.**

**Parfois elles t'offrent le spectacle  
D'une biche suitée de son faon,  
Qui, craintivement, franchit  
l'obstacle  
Par le plus fantastique des  
bonds,  
Puis revient à l'enfant qui  
renâcle.**

**Tu sentiras monter des allées  
Où l'automne déplie ses tapis,  
L'odeur d'encre des feuilles  
mouillées,  
Lorsque tes bottes y auront mis  
Le désordre, imprimant tes  
foulées.**

**Surtout, tu pourras voir tes  
semblables  
Loin de l'enfer grondant du**





## Nouveau LOGO

Que pensez-vous de ce LOGO ?

Sur le bulletin municipal de janvier 2001, nous vous avons sollicité pour faire un choix sur les différentes esquisses proposées. Malheureusement peu de personnes nous ont répondu.

Nous vous proposons un nouveau logo et nous souhaitons bien entendu votre avis définitif sur le choix de celui-ci.

N'oubliez pas, que c'est une manière de dynamiser notre commune, alors...

## S.O.S. MUCOVISCIDOSE AIDE LES MALADES A VIVRE... MIEUX

La Mucoviscidose est la plus fréquente des maladies génétiques. Des perspectives tout à fait nouvelles sont apparues depuis que le gène anormal a été localisé sur le chromosome 7 et que l'on peut espérer connaître les anomalies fondamentales à l'origine de l'expression de la maladie. Elle voit son évolution, jusqu'alors inexorable, freinée par des moyens thérapeutiques de plus en plus efficaces : l'espérance de vie des malades a triplé en vingt ans ! Cela montre l'efficacité de l'action des associations et de la solidarité du public.

Une naissance un jour

La fréquence de la mucoviscidose dans la population blanche est de 1 sur 2 500 naissances : soit une, chaque jour, en France pour une maladie qui atteint aussi bien les garçons que les filles. On estime qu'environ 300 nouveaux cas de mucoviscidose sont pris en charge chaque année ce qui, compte tenu de l'espérance de vie de ces patients, conduit à évaluer entre 5 000 et 6 000 le nombre actuel de cas en France.

Pour l'amélioration de la qualité de vie des malades

Créée en novembre 1988 (J.O. du 14/12/88), SOS Mucoviscidose est une association au service des malades et de leur famille, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, et a pour objectif l'amélioration de la qualité du Vie. Pour cela, l'association apporte une aide matérielle et morale aux malades et aux familles : développement des soins à domicile et fourniture de divers produits et matériels, information du grand public, formation des professionnels, assistance auprès des pouvoirs publics, etc.

D'autres avantages sont également offerts aux adhérents mucoviscidose : prise en charge du forfait journalier, des vitamines, des protocoles de Pulmozyme (RhDNase).

Régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, SOS Mucoviscidose est fiscalement reconnue d'utilité publique ce qui permet aux donateurs de détruire, dans le cadre des dispositions légales, toute somme versée à l'association. Pour tous renseignements :



SOS MUCOVISCIDOSE  
ZAC de la Bonne Rencontre  
1, Voie Gallo-Romaine  
77860 Quncy-Voisins  
☎ 01.64.63.15.04  
Fax 01.60.04.41.86

[www.sosmucoviscidose.asso.fr](http://www.sosmucoviscidose.asso.fr)

e-mail : [sosmuco@worldnet.fr](mailto:sosmuco@worldnet.fr)

Nomination au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Par décret du 16/11/99 du Président de la République, Madame Patricia Labro-Rosso, présidente-fondatrice de SOS.

Mucoviscidose a été nommée au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Au-delà du dévouement personnel, cette distinction honore le travail incessant de tout un collectif qui se dépense sans compter pour aider quotidiennement et avec toute l'efficacité possible les victimes de la première maladie génétique de France et leurs familles. Il s'agit là d'un encouragement supplémentaire à poursuivre le travail engagé depuis 12 ans.

# Le haras des Rothschild



## UN ESPACE POUR CHEVAUX

Du sommet de Fougeré à la plaine de la Fontenille, le versant nord de la butte de Champagné, dégringole de cinquante mètres en deux fois. A droite de la route de Vivonne qui emprunte le replat, il forme une sorte d'amphithéâtre naturel qui est occupé par les installations du Haras de Saint Hilaire.

C'est un ravissement toujours renouvelé que de voir pacager des chevaux libres dans ce vaste espace, surtout lorsque le jeune soleil de printemps allonge leurs ombres sur la prairie verdoyante et illumine les bâtiments. Ceux-ci donnent l'illusion que l'on est dans une enclave normande, avec leur colombages bruns, dessinés sur les murs ocrés et leur développement. Les uns étirent les écuries le long du fossé de la route, les autres les disposent en U sur la terrasse qui surplombe le versant, et sont judicieusement appelés "le fer à cheval".

En contrebas, un enclos cerne la piste d'entraînement en forme d'ellipse. La cendrée légèrement en pente est mitraillée d'innombrables trous, les empreintes des trotteurs qui viennent y parfaire leur pointe de vitesse, renforcer leur souffle et étudier la trajectoire du sulky qu'ils entraînent dans une course effrénée mais muette. Les entraîneurs, sous la houlette de Dominik Cordeau, se contentent de les exciter à l'aide de petites tapes répétées des rênes.

Parfois, les arbres de la plaine retiennent les brumes matinales, et le haras ensoleillé semble planer au-dessus d'un vaste lac. Avec la sombre silhouette du manoir de Lussabeau, comme sortie du roman *Le Grand Meaulnes*, le spectacle est poétique. Mais les grincements du manège mécanique révèlent des chevaux à la tâche déjà.

Est-ce cet écrin de gazon borné par des boqueteaux de chênes qui a enchanté un baron de Rothschild, au point de lui faire investir une petite partie de sa grosse fortune ?

## CHAMPAGNE ET LE BARON

Il est difficile d'imaginer la puissance de cette famille, établie dans les cinq plus grands pays d'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, dont les banques privées placent des capitaux dans les grandes affaires et peuvent soutenir des gouvernements. Les Rothschild ne manquent pas de puiser dans leur fortune colossale pour aider des oeuvres généreuses, mais ils l'utilisent aussi pour s'adonner à leurs hobbies, notamment la collection d'oeuvres d'art et les écuries de chevaux de courses.

Marc Gaillard écrit dans son livre *Les hippodromes* : "Nombreuses sont les écuries qui ont joué un rôle de premier plan dans l'histoire des courses en France (...) Mais aucune n'est aussi liée à l'histoire du turf (...) que l'écurie Rothschild. Son aventure commence à Chantilly en 1836, peu après la fondation du Jockey-Club et de la Société d'Encouragement. .

Dans les dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, Gustave et Alphonse de Rothschild installent au manoir de Meautry, dans le Calvados, leur haras devenu depuis l'un des plus célèbres du monde."

Le frère cadet de la branche française, Edmond (1845-1937), est plus attiré par les chefs d'œuvre de la peinture et de la vaisselle en porcelaine mais son fils Maurice partage la passion des chevaux avec ses oncles et son cousin Edouard. Et c'est lui, Maurice, né en 1881, qui s'implante à Champagné.

Comment a-t-il pu connaître notre commune ? On peut avancer une hypothèse. Dans les années 1890, où sa population atteint les sommets de 1600/1700 habitants, un certain M. Duport "monte" à Paris, recommandé par Monsieur Argenton, que l'on surnomme le "Parisien". Il entre en service chez un général en retraite et puis "il fait miracle". Joue-t-il aux courses ? Est-il allé construire des écuries pour le Duc Decazes qui ont ruiné celui-ci ? Toujours est-il qu'il revient à Champagné, dispose de 60 000 F or pour construire la maison bourgeoise de Limes, et il est employé chez Maurice de Rothschild. Sa réussite ne lui attire pas que des sympathies et on l'appelle parfois d'un surnom peu flatteur.

Les fondés de pouvoir de Maurice de Rothschild commencent par louer des terres. Les piquets de clôture et les box sont alors en bois. Puis ils achètent, et alors les poteaux sont en béton et les box sont en dur. Ils achètent d'abord 7 ha à La Fontenille pour 100 000 F. C'est très cher puisque cela équivaut au prix de tout une ferme au Bugé à la même époque. Avec des propositions qui sont au triple ou au quadruple de ce qui se pratique habituellement, ils peuvent acheter aussi "la ferme de Lussabeau" avec le manoir, les terres de La Bluterie ainsi appelée parce qu'un bâtiment servait auparavant à tamiser la farine, et le lieu-dit Charenton sur lequel s'élèvent aujourd'hui les écoles. Un seul refuse carrément de vendre à Rothschild. Mais tant pis pour ceux qui hésitent, Rothschild ne redouble jamais ses propositions. D'après les matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties, c'est à partir de 1912 que le Baron Maurice constitue sa propriété. Et celle-ci sera en continuelle évolution pour deux raisons : il faut atteindre une dimension qui soit rentable et remembrer dans la mesure du possible des propriétés dispersées. Il continue d'ailleurs de louer des terres, et notamment sur le versant sud de la butte.

Doté de 40 ha en 1913, le haras descend à 38 ha durant la Grande Guerre, mais progresse durant les années 20 pour atteindre le maximum de 111, 7008 ha en 1926. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la superficie détenue par le Baron se stabilise autour de 96/97 ha. Mais dans le début des années 30, le haras perd de son ampleur. Est-ce la conséquence de la Crise de 1929 ? Les chevaux sont cantonnés entre la route de Marnay et celle de Vivonne. Les prés qui donnent sur la route de Gençay sont livrés aux bœufs charolais qu'un homme originaire de Belgique, M. Cogniaux, plante pour Maurice de Rothschild. Il achète les génisses charolaises à deux ans, les engraisse en employant déjà des tourteaux, et les revend. Ainsi, l'élevage bovin permet de payer l'élevage de luxe des chevaux. Mais on a recours aussi à des méthodes obscures : les box en bois sont envoyés, sans doute vendus en Normandie, d'où ils reviendront plus tard.

## CHAMPAGNE, "TERRE A SABOTS"

De l'avis de beaucoup, les investissements dans le cheval de course à Champagné, ne sont pas absurdes. Plusieurs raisons concourent à donner une vocation poulinière à cette partie du terroir de la commune.

Il semble que l'argile d'origine lacustre, qui constitue les sols au pied nord de la butte, soit non seulement propice à l'herbe mais, par sa souplesse et l'absence de cailloux, convienne à la délicatesse des sabots des chevaux qui ont besoin de s'épater. Cette zone est d'autre part bien drainée : la fontaine captée dans le petit édifice au toit pointu est alimentée par plusieurs sources. Son eau était ensuite poussée vers le château d'eau que l'on voit encore au bord de la route de Vivonne, ce qui faisait que le haras disposait de l'adduction d'eau, bien avant la commune. Enfin, selon les spécialistes, le cheval aime manger en montant et le relief vallonné de Champagné peut leur donner satisfaction.

Le Poitou peut paraître éloigné des principaux champs de courses qui sont pour beaucoup, dans l'agglomération parisienne, mais on y fait surtout naître les poulains qui sont dressés et entraînés ailleurs. L'entraînement à Champagné ne se fera qu'après la guerre quand on sera passé aux trotteurs. Nul doute aussi que du point de vue stratégique, la Grande Guerre a montré qu'il était bon d'avoir des terres bien au sud de Paris.

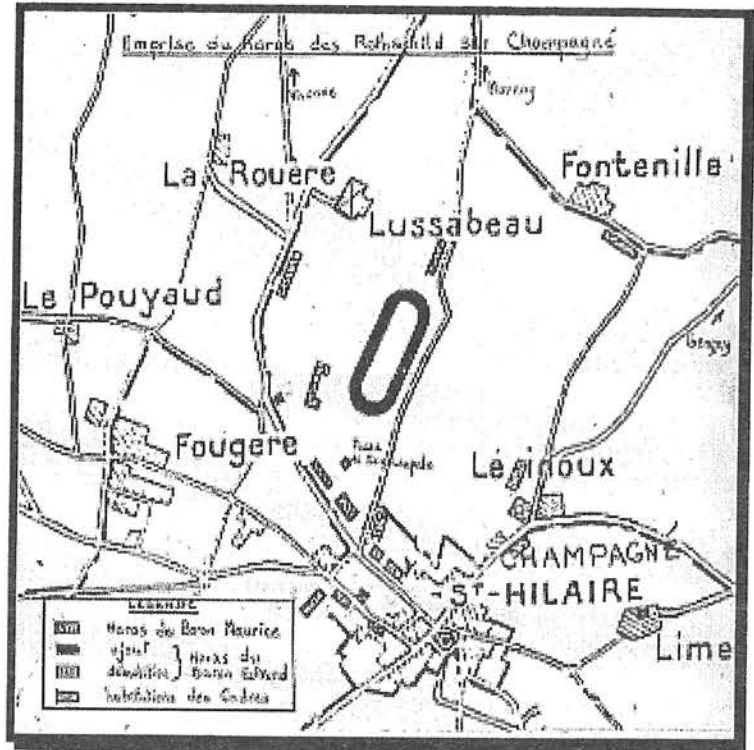
D'ailleurs, d'autres que Rothschild implantent l'élevage de chevaux dans la commune. On peut trouver trace en effet de deux autres haras, l'un à Fontmort, l'autre à La Fontenille. Celui de Fontmort, le Haras d'Albian n'est attesté pour l'instant que par une fiche de frais, malheureusement non datée. Comme aucun témoignage oral direct ou même indirect ne peut l'évoquer, il faut croire que son fonctionnement est très ancien, ou qu'il a été bref. Et rien n'oblige à penser qu'on y faisait naître des chevaux de course.

Sur les matrices cadastrales, le Haras de La Fontenille apparaît en 1923 comme étant la propriété de Henri Le Tellier, résidant rue Spontini à Paris, peut-être directeur d'un petit journal parisien. Entre 1925 et 1934, il compte plus de 40 box, trois ou quatre maisonnettes, deux remises à fourrage, un magasin à avoine et un pont-bascule. Mais en 1932 apparaissent plusieurs démolitions. A ce moment-là, depuis 1928, le haras de la Fontenille est passé sous l'autorité de la "Société Anonyme Agricole de la Fontenille". Et vraisemblablement, derrière celle-ci y a-t-il deux tenanciers d'hôtels de Paris : un Grec d'origine, Ventetianos, et un Corse, Filippi. Un temps, le Directeur du haras de La Fontenille est un autre Grec, du nom de Keffalos, ancien ambassadeur marié à une ancienne actrice autrichienne de théâtre.

Il faut croire que la gestion du haras est difficile puisque le Directeur et son épouse tentent de faire de l'élevage industriel de poulets et envisagent dès cette époque, dans les années 31/32, d'élever des ragondins. Et en 1934, le dernier Directeur, M. Robin, a comme tâche essentielle de repousser les huissiers. Comme la danseuse entretenue par le bourgeois de Paris, le cheval procure du plaisir, mais aussi des ennuis de gestion. A moins que la fortune soit illimitée.

## "CHAMPAGNE LES ROTHSCHILD"

Le haras de Maurice de Rothschild à Champagné n'est qu'une petite annexe de celui qui est situé en Seine et Marne, à Gretz-Armainvilliers. La propriété est là d'une autre envergure : 5000 ha au total avec un château et parc de 350 ha. Rien que l'étang de 97 ha est aussi vaste que sa propriété de Champagné, le 1/50 e seulement du territoire communal.



Mais ses activités sont spectaculaires et structurent la partie nord de la commune. La liste des propriétés bâties est longue comme le montre le plan établi d'après les témoignages et les matrices cadastrales. Il y a des box à chevaux partout. Il y en a, tournant le dos à la route, à Charenton. Ils descendent le long de la route de Marnay, jusqu'à l'entrée du parking actuel des abattoirs. Il y en a à la Bluterie qui abritent les étalons. Ils sont munis de grilles pour éviter les morsures des trop nerveux. A la Bluterie encore, il y a un manège fermé où les palefreniers arc boutés aux longues courroies, font tourner ces mêmes mâles afin qu'ils déversent leur trop plein d'énergie. Des box, il y en a aussi à L'Épinoux, à La Fontenille, il y en a même à Tringalet. Et les colombages en bois ou en béton peint en rouge sang, les alignements d'écuries et de magasins à fourrage aux toits de tuiles, donnent au village poitevin un air de Champagné en Auge, ou peut-être en Sussex car des Anglais en auraient été les constructeurs, ou les architectes.

Pas question cependant de rencontrer au détour d'un chemin l'équipage pittoresque d'un cheval et son sulky : jusque dans les années 40, le haras de Champagné se contente de faire naître des pur-sang, donc des galopeurs et de les préparer pour aller les vendre ou les envoyer à l'entraînement dans la région parisienne.

Les directeurs et cadres habitent la localité. Monsieur Thévenet, vétérinaire, le premier Champenois dit-on à posséder une automobile, occupe la maison bourgeoise de Limes. Monsieur Desbons demeure jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale dans la maison du bourg occupée aujourd'hui par Mme Texereau.

Monsieur Cogniaux habite dans la maison dont sa femme a hérité, au n) actuel de la rue (où habite J.P. Marot). A la Villa, Monsieur Milon après la Libération a accueilli pendant les vacances ses petits enfants promis à la notoriété puisqu'il s'agit notamment d'Alain Duhamel journaliste à Europe I et à Antenne II.

Le haras emploie 25 personnes qui ne se plaignent pas de leur noble patron. Mais les exploitants agricoles sont un peu étonnés par les méthodes modernes d'un élevage "industriel" de chevaux et de bœufs, et ils sont assez peu sollicités pour fournir du fourrage et de l'avoine. La municipalité, elle, peut se frotter les mains car les répartiteurs ont fait passer les terres de Rothschild de la catégorie 4 à la catégorie 1.

En fait, le Baron Maurice de Rothschild est surtout une signature. Physiquement, il ne serait apparu qu'une fois à Champagné. Et il aurait profité de son passage pour aller "se recueillir" là où avait été enterré Sardanapale. Ah ! Sardanapale !

### DES CHEVAUX CELEBRES

A leurs tout débuts, les Ecuries de Rothschild à Champagné ont la chance en effet, de produire un grand crack de galopeur, le célèbre **Sardanapale**. Dans son livre, Marc Gaillard écrit : "A la fin du printemps 1914, à quelques semaines de la déclaration de guerre, Longchamp accueillait l'immense public du **Grand Prix de Paris** qui était alors l'épreuve la plus richement dotée du monde avec un prix de 300 000 F. On assista à la bataille mémorable que se livrent **Sardanapale** et **La Farina** appartenant à Maurice et à Edouard de Rothschild."

Après avoir fait gagner beaucoup d'argent à son propriétaire par les courses et les saillies, Sardanapale a droit à une paisible retraite au haras de Champagné. Son box est capitonné pour qu'il soit confortable, et porte de l'acajou pour qu'il soit digne de son hôte. Pendant son agonie, Sardanapale est veillé jour et nuit par un lad. Il est si vieux qu'il n'a plus guère de poils et qu'il n'a plus de dents, et c'est la faim qui aura raison de lui.

Quand il meurt, juste avant ou juste au début de la Seconde Guerre mondiale, il a au moins trente ans, ce qui est presque un record. Il est enterré à mi-pente du haras, de manière à ce "qu'il voie son patron" aurait dit M. Desbons, et il a droit à un petit enclos de barrières, parfaitement entretenu jusqu'à la guerre et respecté même par les Allemands entre 40 et 45. C'est sans doute les aménagements des abattoirs à La Bluterie qui ont éliminé ce "tombeau" assez unique d'un cheval.

Un autre crack de Champagné est beaucoup plus hypothétique. Il se serait appelé Verdun, aurait été plus rapide à la course pure que Sardanapale, mais il n'aurait pas couru après 1918 car, manquant de compétition durant le conflit, il aurait été hors de forme.

### LE HARAS DURANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Dès le début de la Seconde Guerre mondiale, le 19 octobre 1940, le Régime de Vichy publie au Journal Officiel la mise sous séquestre des biens de personnalités juives déchues de la

nationalité française parmi lesquelles est cité Maurice de Rothschild. Celui-ci doit fuir aux U.S.A. et ses juments les meilleures sont mises à la disposition du Reich. C'est, paraît-il, le Prince de Hanovre, officier dans les troupes allemandes qui occupent Champagné, qui les a triées. Il les rendra au Baron à la fin de la Guerre, car les deux aristocrates avaient dû se rencontrer jadis, sur les champs de courses d'Europe.

Le haras est donc réquisitionné par les Allemands qui y trouvent les structures pour y loger les hommes et les chevaux du train. Beaucoup de régiments en effet sont encore attelés pour traîner canons et caissons de munitions.

C'est dans la villa que sont emprisonnés les captifs noirs que les maquis délivrent le 13 août 1944. Avant leur départ, les soldats allemands tuent leurs chevaux, sans oublier le coup de grâce, mais sans prendre le temps de les enterrer. 21 cadavres de bêtes vont ainsi séjourner en pleine chaleur du mois d'août. Des hommes de Champagné et des renforts de communes environnantes sont appelés pour creuser rapidement des fosses le long de la route à L'Epinoux mais aussi pour 9 chevaux à la Rouère.

### LE HARAS DU BARON EDMOND

De retour en France, Maurice de Rothschild n'a plus que douze ans à consacrer au haras de Champagné puisqu'il meurt en 1957. Son fils, le baron Edmond, va réorganiser son héritage de Champagné : les galopeurs font place aux trotteurs tirant des sulkys, et le haras ajoute à la naissance et à l'élevage, le débouillage et l'entraînement. Pour cela, une piste de mâchefer est aménagée par la société Rousseau de Poitiers.

La construction de nouvelles écoles pour remplacer celles qui ont été incendiées, élimine les box de ce secteur. Les effectifs des employés sont un peu réduits, mais ce sont 17 personnes de Champagné qui y trouvent un emploi, rémunéré régulièrement

Nom		Date		Lieu		Propriétaire		Autres	
Sardanapale		1888	1888			Baron Edmond de Rothschild			
						Paris de Champagné			
						L'Haras			

depuis Armainvillers, et intéressant.

Il s'agit de pousser dehors la litière usagée et de la remplacer par 80 cm de paille propre. Il s'agit de distribuer à chaque trotteur le foin et les 12 litres d'avoine quotidiens. Chaque samedi, il s'agit de faire une soupe d'avoine qu'il faut rationner, car les chevaux l'adorent. Il s'agit aussi de les faire trotter sur la piste. Souvent les badauds se pressent sur la route de Marnay, dont les chevaux se rapprochent à chaque tour ; et parfois, affolés, ceux-ci modifient brutalement leur trajectoire pour rebrousser chemin ; alors le sulky se renverse et le driver mord la poussière, heureusement sans gravité, mais se relève sous les rires des spectateurs.

Une grande responsabilité consiste à monter des chevaux dans la région parisienne. A pieds, on va les embarquer à la gare du Coureau. On les amène soit à Armainvillers où l'on s'extasie devant la taille et le luxe de la propriété de Rothschild, soit à l'hippodrome de Vincennes pour y vendre poulinières, foals

(poulains ou pouliches), yearlings (âgés d'un an) et trotteurs de deux ans ou plus. L'élevage du baron Edmond semble prospère puisque, en deux ventes aux enchères espacées de six mois (vendredi 30 juillet 1965 et vendredi 7 janvier 1966) il propose 110 chevaux.

La plus belle vente alors est celle de Samothrace, un trois ans issu de Jamin, le crack qui courait le 1000 m en 1' 14", à la vitesse de 48 km/h et frère de mère de Pickwick gagnant de courses internationales. Il rapporte au Baron de quoi payer un employé durant dix ans.

Quelques artisans sont amenés à travailler pour Edmond de Rothschild. Gilbert Moreau, le charron du village, doit assez souvent réparer les sulkys. Le bourrelier, Monsieur Ribardière, doit confectionner ou remettre en état les courroies, les rênes ou les oeillères.

### LA FIN DU HARAS DES ROTHSCHILD

Pourtant, en 1966, Edmond de Rothschild met un terme aux activités de son haras de Champagné et met en vente les chevaux, les terres et les bâtiments. La décision peut surprendre car le manoir de Lussabeau a fait l'objet de réparations assez récemment, à l'aide des "dommages de guerre" au moins en partie : la couverture est refaite à neuf, le mur de façade est recrépi et à l'intérieur, le sol est rehaussé d'un mètre.

Mais un faisceau de trois raisons peut la justifier. La plus sérieuse est sans doute que le choix du nouveau directeur est, selon tous les témoignages, plus que contestable. Et la gestion catastrophique du haras, même pour un homme riche ne peut être supportée longtemps. D'autant que la banque de Rothschild est impliquée dans deux événements mondiaux : elle aide Israël en conflit avec la Syrie, avant de lancer en juin 1967 la Guerre des Six Jours dirigée par le Général Itzak Rabin; elle investit dans la région de Grenoble où doivent avoir lieu en février 1968, les Jeux Olympiques d'hiver, ceux de Killy.

Les dernières sont d'ordre plus intimes. Le château de Lussabeau devait être mis à la disposition de Mme de Rothschild d'origine bulgare. Mais le baron répudie sa femme pour épouser Nadine L'Hospitalier, une jeune intrigante qui s'est fait un nom dans le show-business et celle-ci ne partage pas, semble-t-il, la passion du cheval.

Victime de l'indifférence, de l'incompétence et de décisions politiques qui le dépassent de très loin, le haras Rothschild de Champagné est démembré en quatre ou cinq parts. Selon la tradition familiale de générosité, le Baron Edmond fait don à la commune d'un demi hectare de terre situé à La Bluterie. Il doit servir à construire des logements pour les employés licenciés qui

ne peuvent "se recaser" à Armainvilliers, et à attirer une industrie.

L'ensemble des terres et des écuries du triangle Villa, Lussabeau, Le Pont est vendu à Jacques et Raymond Boudeele. Durant 4 ans, jusqu'à 18 chevaux vont utiliser quelques box et la piste, loués par l'éleveur Monsieur Crotte, mais les boeufs irrémédiablement remplacent les chevaux.

### AUJOURD'HUI

Depuis 1990, les trotteurs sont revenus. Francis Augan, Dominik Cordeau et leur équipe de lads ont repris le flambeau des Rothschild. Et ils sont légitimement fiers d'avoir réussi le pari de ranimer le haras de Champagné, surtout quand la deuxième place au Grand Prix d'Amérique vient couronner leurs efforts. Car la tâche n'est pas facile et seule la passion du cheval qui les anime, peut leur fait oublier des salaires modestes pour un temps de travail considérable.

Les conditions faites aux écuries de courses sont dures. Il y a peut-être plus de gens qui jouent aux courses, mais l'ensemble des mises n'a pas augmenté. Un haras n'est jamais très rentable au total, même si parfois de gros gains viennent alléger la comptabilité. Mais le mécène qui se faisait plaisir, finançait l'écurie qui n'avait donc pas obligation de trouver toujours la compensation à ses dépenses. En l'absence d'un Rothschild, l'écurie Saint Hilaire tâche d'atteindre la rentabilité par différents moyens.

Les chevaux n'appartiennent plus à un seul gros propriétaire, mais à de multiples petits. Ils bénéficient des installations, des moyens d'entraînement modernes, du savoir-faire de spécialistes, et ils sont impatients de voir leur poulain prendre les chemins de la victoire.

Etant donné le prix considérablement élevé des pur-sang galopeurs, le haras de Champagné ne prend en charge que les demi sangs trotteurs. Mais il est en mesure de les faire naître, de les débourrer et de les entraîner.

Trois sociétés gèrent les activités : le Haras pratique la reproduction et l'élevage, l'Ecurie s'occupe de l'entraînement et l'Association Trot 86 propose des visites guidées, des repas dans un cadre original, et tâche par des moyens publicitaires d'assurer le renom du Haras de Saint-Hilaire.

Louis VIBRAC

### Remerciements

Ces lignes n'ont pu être rédigées sans le témoignage de ceux qui ont vécu l'aventure du haras de Rothschild ou qui peuvent rapporter ce qu'ils en ont entendu dire par leurs parents. Qu'ils en soient remerciés et qu'ils excusent les possibles imperfections à reproduire fidèlement leurs idées. Tout n'a certes pas été dit, et la Vérité a pu être trahie dans le détail, mais il est possible de reprendre ou de compléter ce récit.

- Lire : les Hippodromes de Marc Gaillard - à la médiathèque

Le monde des galopeurs de Guy Thibault Librairie de l'université

Baron Guy de Rothschild : Contre Bonne Fortune Ed Belfond

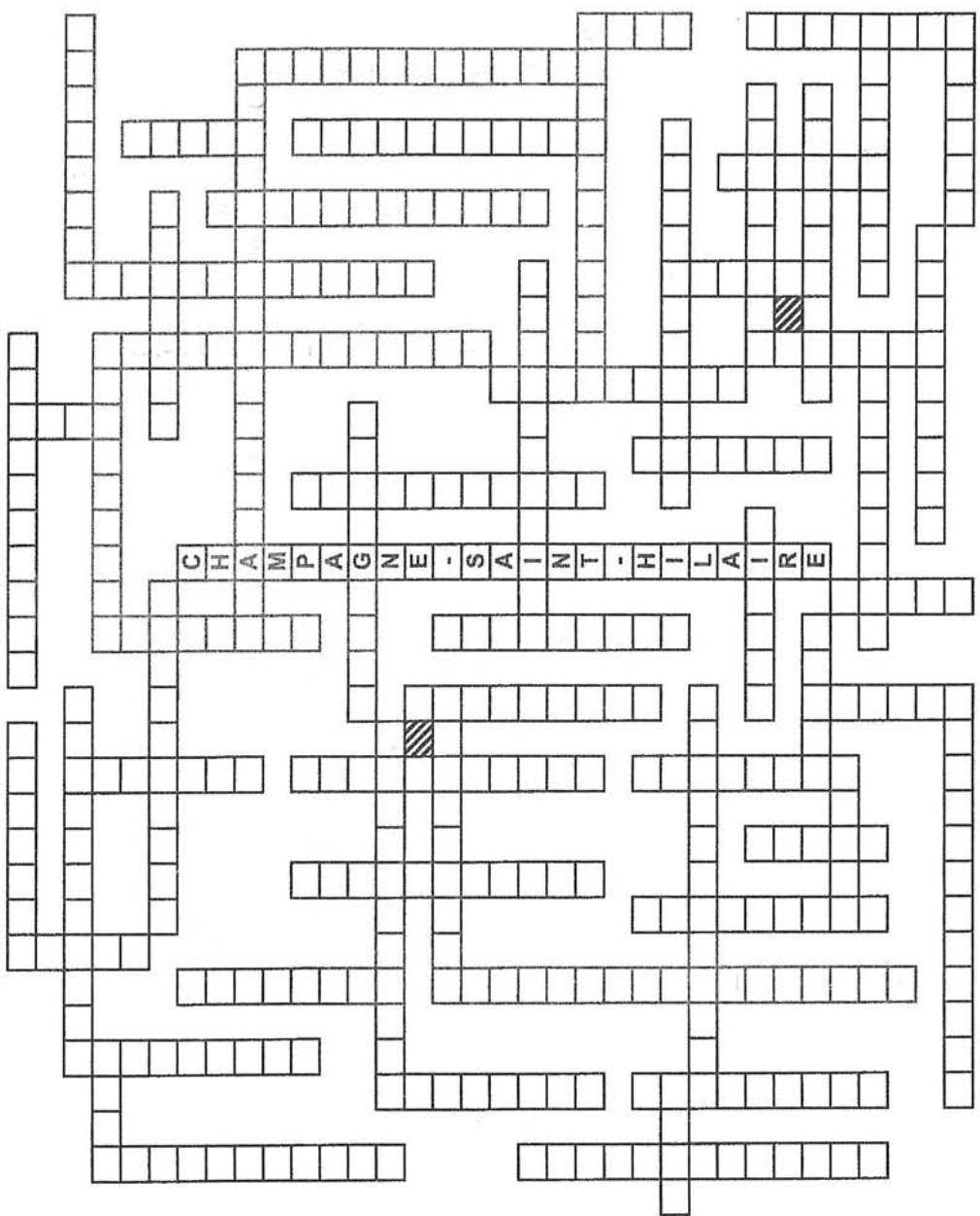
J.L. Villesèche : Les courses de chevaux à la Belle-Epoque Ed Sportives Jadault 1978

M.L. Verboom : Cent cinquante ans d'élevage de pur-sang en France Ed. T.E.P. 1975



**CHAMPAGNE et ses lieux-dits et noms issus du cadastre**

- MAISON-NEUVE
- MAUNIS
- MERAUDERIE
- MOISNIERES
- MONTLARGE
- MOREAU
- MOULIN-NEUF
- NEDA
- PERCEJAUD
- PETT-BOIS-BRAULT
- PETITE-GRANGE
- PIE-BAUGE
- PIERRERIE
- PORCHERIE
- POUYAUD
- PRUNERIE
- RACOT
- RENARDIERES
- ROCHE
- ROUERE
- SAYS
- SORCIN
- TAILLIS-GUIDON
- TAMPENOUX
- THOMASSELIERE
- TRINGALET
- TUILERIE
- VALLEES
- VILLA
- VILLEMUNAY



- MINIERE
- RIE
- RUNET
- ERT
- ALIERE
- IAUD
- ARDIERE
- ONE
- ISES
- MAIS
- ME
- UDIERE
- DEMIERE
- ETTE
- JX
- UDIERE
- NILLE
- ORT
- ERE
- ERE
- ONNIERE
- BOIS-BRAULT
- CHAMP
- E-GRANGE
- R
- BEAU

# Artisans et commerçants

Dénomination	Nom – prénom	
Médecins	Joël et Marie-Noël COUTURIER	05.49.37.33.33
Infirmières	Berthe CHAIGNON et Mireille MATHIEU Annick MARANDET	05.49.37.98.75 05.49.88.25.70
Masseurs - kinésithérapeutes	Franck BELLANCOURT et Mme MALEUF	05.49.37.30.73
Ambulance et Taxi	Catherine ROCHAULT	05.49.37.30.49
Psychothérapeutes	Gisèle ECALLE Joël SOULEZELLE	05.49.37.33.29 05.49.37.98.79
La Poste	Thierry JUNGER	05.49.37.30.92
Bar – Restaurant	Auberge de la Prairie Café des Sports	05.49.37.30.88 05.49.37.30.51
Boucherie – Charcuterie – Traiteur	Max BERTRAND	05.49.37.30.99
Epicerie – Journaux – Tabac	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Boulangeries	Mr & Mme MOISSONIER Mr & Mme PAIRAULT « Le Laitier »	05.49.37.30.63 05.49.30.10.73 05.49.43.64.54
Salon de Coiffure LONLI-LONLA	HEBRAS-CHOLET Hélène	05.49.52.28.70
Vergers, Miel	Octave PIN	05.49.37.30.04
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Entretien espaces verts	Frédéric PAILLET	05.49.37.27.52
Architecte paysagiste e-mail : samuelandreau@fr.europost.org	Atelier Samuel LANDREAU "Tampenoux" Fax	05.49.18.24.40 05.49.18.24.41
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLET Philippe ROGEON	05.49.52.22.33 05.49.37.32.08
Plomberie - chauffage	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
Maçonnerie	Michel TESSIER	05.49.37.30.82
Mécanique	Jean CAIL	05.49.37.30.45
Coopérative des agriculteurs de Civray et Chives		05.49.37.98.72
Négociants en bestiaux	BONNET Frères Jean-François VUZE	05.49.37.31.99 05.49.37.31.21
Abattoir	S.A. DOUX FRAIS	05.49.37.31.33
Ecurie Saint Hilaire	Entraînement - visites	05.49.37.33.72
Haras de Saint Hilaire		05.49.37.28.09
Exploitant forestier – Négociant en bois	Frédéric DURIVAUT	05.49.37.98.73
Travaux agricoles	Michel PIERRON S.A.R.L. La Combaudière (Fils Gagnaire)	05.49.59.34.39 05.49.37.30.23
GITES RURAUX	Gîte d'étape communal « Marguerite » Le Bugé Bois Brault La Rouère Le Pontreau La Baudonnière	05.49.37.30.91 05.49.37.31.10 05.49.37.31.52 05.49.55.00.04 05.49.42.04.49 05.49.46.18.60



# Droit de réponse

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# Calendrier des Manifestations 2002

## Janvier

**Vendredi 4**  
Belote des Aînés  
**Samedi 19**  
Repas des Donneurs de Sang  
**Jeudi 17**  
Repas communal offert aux  
plus de 65 ans  
**Dimanche 20**  
Chasse à courre  
**Samedi 26**  
Loto de la Gym

## Avril

**Dimanche 7**  
Loto des Aînés  
**Samedi 20**  
Karaoke – APE  
**Samedi 27 et Dimanche 28**  
Enduro Equestre



## Juillet

**Jeudi 4**  
Brochettes – Aînés  
**Samedi 6 et dimanche 7**  
Tournoi de tennis  
**Dimanche 7**  
Randonnée Pédestre  
**Samedi 13**  
Feu d'artifice  
**Dimanche 21**  
Méchoui des Donneurs de Sang  
**Mercredi 31**  
DON DU SANG

## Octobre

**Samedi 19**  
Loto de l'APE  
**Mercredi 23**  
DON DU SANG  
**Samedi 26**  
Bal des AFN  
Halloween de l'APE



## Février

**Samedi 9**  
AFN – Galette  
**Mardi 12**  
Carnaval  
**Mercredi 16**  
DON DU SANG  
**Samedi 16**  
Belote des Donneurs de Sang

## Mai

**Dimanche 5**  
Concours de boules  
Comité des fêtes  
**Samedi 11**  
Championnat de tennis  
**Vendredi 17**  
PLASMA  
**Samedi 25**  
Voyage des Donneurs de Sang

## Août

**Mardi 13**  
Commémoration – repas  
**Vendredi 30**  
Belote des Aînés



## Novembre

**Dimanche 17**  
Loto – Val des Sources  
**Jeudi 21**  
Belote des Aînés  
**Samedi 23**  
Assemblée Générale  
et  
repas des DSB

## Mars

**Dimanche 3**  
Loto du Comité des Fêtes  
**Samedi 9**  
Paroisse – Réunion Sud  
Diocèse  
**Samedi 16**  
Théâtre des Donneurs de Sang  
**Mardi 19**  
Repas des AFN  
**Vendredi 22**  
Belote des Aînés  
**Samedi 30**  
Repas de chasse

## Juin

**Dimanche 3**  
Assemblée Générale de l'ACCA  
**Samedi 15**  
Foire à la laine – Comité des Fêtes  
**Dimanche 16**  
Saint Gervais – Comité des Fêtes  
**Jeudi 20**  
Repas annuel des Aînés  
**Samedi 29**  
Fête des écoles  
**Dimanche 30**  
Randonnée Pédestre

## Septembre



**Vendredi 13**  
Assemblée Générale de l'APE  
**Samedi 14**  
Vente carte de chasse  
**Samedi 21**  
Loto des Donneurs de Sang

## Décembre

**Samedi 30**  
Chorale – Merveilleux Noël  
**Dimanche 1<sup>er</sup>**  
Marché de Noël  
**Mardi 11**  
PLASMA  
**Vendredi 20**  
Noël de l'APE  
**Mardi 31**  
Réveillon – Comité des Fêtes